



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LONGVIC - SIREN 21210355000019

POSTE COMPTABLE DE CHENOYE

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

Année 2017



SOMMAIRE

Pages			
	I. Informations générales 1 A - Informations statistiques, fiscales et financières 2 B - Modalités de vote du budget II. Présentation générale du budget 3 A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 7 B2 - Balance générale du budget - Recettes III. Vote du budget 8-10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles 11-12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles 13-15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16-17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
19-24	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	x	
25-42	A1.1 Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	x	
43-60	A1.2 Présentation croisée par fonction - Détail investissement	x	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
61-62	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	x	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		x
63	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	x	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		x
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunt renégocié au cours de l'année N		x
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		x
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		x
64	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
	A4 - État des provisions		x
	A5 - Étalement des provisions		x
65	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
66	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		x
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		x
	A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonct. (2)		x
	A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Invest.(2)		x
	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		x
	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		x
67	A8 - Etat des charges transférées	x	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	x	
68-73	A10.1 - Variation des patrimoines (article R2313-3 du CGCT) - Entrées	x	
74	A10.2 - Variation des patrimoines (article R2313-3 du CGCT) - Sorties	x	
74	A10.3 - Opérations liées aux cessions	x	
75	A10.4 - Variation des patrimoines (article L300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	x	
75	A10.5 - Variation des patrimoines (article L300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	x	
	A11 - Etat des travaux en régie		x
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		x
	B - Engagements hors bilan		
76-77	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	x	
78	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	x	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
79	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	x	
79	B1.6 - Etat des engagements reçus	x	
80	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subvention	x	
71	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	x	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		x
	C - Autres éléments d'informations		
82-84	C1.1 - Etat du personnel	x	
85	C1.2 - Actions de formation des élus	x	
85	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	x	
86	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	x	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		x
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		x
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		x
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		x
	C3.6 - Identification des flux croisés		x
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
87	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	x	
87	D2 - Arrêté et signatures	x	

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	9 168
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	14
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère:	
Dijon Métropole	

Potentiel fiscal et financier (1)	Valeur par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier	
12 944 338	13 248 108	1 446,75
		1 066,02

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 191	964
2	Produit des impositions directes / population	552	506
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 409	1 145
4	Dépenses d'équipement brut / population	209	249
5	Encours de dette / population	350	900
6	DGF / population	23	185
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)	73,85%	54,90%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	86,98%	91,70%
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)	14,84%	21,80%
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)	24,82%	78,60%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Source : Publication DGCL "Les finances des collectivités locales 2015"

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
 sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

II

A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A 11 859 743,55	G 12 933 663,21	
	Section d'investissement	B 2 473 121,55	H 1 554 619,09	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C 0,00	I 2 985 076,91	
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D 0,00	J 844 681,59	
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D 14 332 865,10	=G+H+I+J 18 318 040,80	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 1 377 362,28	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	1 377 362,28	0,00	=K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	11 859 743,55 =A+C+E	15 918 740,12 =G+I+K	
	Section d'investissement	3 850 483,83 =B+D+F	2 399 300,68 =I+J+L	
	TOTAL CUMULE	15 710 227,38 =A+B+C+D+E+F	18 318 040,80 =G+I+I+J+K+L	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 1 377 362,28	L 0,00
20	Immobilisations incorporelles	492 783,17	0,00
204	Subventions d'équipement versées	573 450,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 626,30	0,00
23	Immobilisations en cours	273 502,81	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 379 391,00	1 594 661,12	317 312,08	0,00	467 417,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 244 074,00	8 066 262,77	727,13	0,00	177 084,10
014	Atténuations de produits	96 332,00	94 332,00	0,00	0,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	824 026,00	778 307,54	0,00	0,00	45 718,46
	Total des dépenses de gestion courante	11 543 823,00	10 533 563,43	318 039,21	0,00	692 220,36
66	Charges financières	71 200,00	62 689,59	5 665,91	0,00	2 844,50
67	Charges exceptionnelles	12 900,00	2 327,18	1 240,00	0,00	9 332,82
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	11 627 923,00	10 598 580,20	324 945,12	0,00	704 397,68
023	Virement à la section d'investissement (2)	3 047 625,91				
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	943 828,29	936 218,23			7 610,06
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 991 454,20	936 218,23			3 055 235,97
	TOTAL	15 619 377,20	11 534 798,43	324 945,12	0,00	3 759 633,65

Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				
---	----------	--	--	--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	200 000,00	225 215,94	0,00	0,00	-25 215,94
70	Produits des services, du domaine et ventes...	688 438,00	742 204,23	10 632,13	0,00	-64 398,36
73	Impôts et taxes	9 787 039,00	9 783 243,35	9 498,00	0,00	-5 702,35
74	Dotations et participations	1 281 462,00	1 480 402,82	122 789,75	0,00	-321 730,57
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00	35 321,48	0,00	0,00	-11 321,48
	Total des recettes de gestion courante	11 980 939,00	12 266 387,82	142 919,88	0,00	-428 368,70
76	Produits financiers	4 033,00	4 301,92	0,00	0,00	-268,92
77	Produits exceptionnels	636 701,00	507 026,30	400,00	0,00	129 274,70
	Total des recettes réelles de fonctionnement	12 621 673,00	12 777 716,04	143 319,88	0,00	-299 362,92
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	12 627,29	12 627,29			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	12 627,29	12 627,29			0,00
	TOTAL	12 634 300,29	12 790 343,33	143 319,88	0,00	-299 362,92

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 2 985 076,91				
--	------------------	--	--	--	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 025 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	632 985,29	79 197,99	492 783,17	61 004,13
204	Subventions d'équipement versées	592 614,00	17 632,00	573 450,00	1 532,00
21	Immobilisations corporelles	1 736 634,15	1 497 809,67	37 626,30	201 198,18
23	Immobilisations en cours	1 573 168,82	323 016,70	273 502,81	976 649,31
	Total des dépenses d'équipement	4 535 402,26	1 917 656,36	1 377 362,28	1 240 383,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	315 400,00	315 309,50	0,00	90,50
26	Particip et créances rattachées à des particip	6 250,00	6 250,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	521 650,00	521 559,50	0,00	90,50
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 057 052,26	2 439 215,86	1 377 362,28	1 240 474,12
040	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (1)</i>	12 627,29	12 627,29		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (1)</i>	21 279,00	21 278,40		0,60
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	33 906,29	33 905,69		0,60
	TOTAL	5 090 958,55	2 473 121,55	1 377 362,28	1 240 474,72
Pour information					
D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	216 289,39	0,00	-216 289,39
	Total des recettes d'équipement	0,00	216 289,39	0,00	-216 289,39
10	Dot fonds divers et réserves	233 543,76	378 658,37	0,00	-145 114,61
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 174,70	0,00	-2 174,70
	Total des recettes financières	233 543,76	380 833,07	0,00	-147 289,31
	Total des recettes réelles d'investissement	233 543,76	597 122,46	0,00	-363 578,70
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (1)</i>	3 047 625,91			
040	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (1)</i>	943 828,29	936 218,23		7 610,06
041	<i>Opérations patrimoniales (1)</i>	21 279,00	21 278,40		0,60
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 012 733,20	957 496,63		3 055 236,57
	TOTAL	4 246 276,96	1 554 619,09	0,00	2 691 657,87
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DI 042; DI 041 = RI 041; DI 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne sont pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté);

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes;

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisée qu'elle ou qu'il crée;

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 911 973,20		1 911 973,20
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 066 989,90		8 066 989,90
014	Atténuations de produits	94 332,00		94 332,00
65	Autres charges de gestion courante	778 307,54		778 307,54
66	Charges financières	68 355,50	0,00	68 355,50
67	Charges exceptionnelles	3 567,18	499 328,29	502 895,47
68	Dotation aux amortissements et provisions	0,00	436 889,94	436 889,94
Dépenses de fonctionnement - Total		10 923 525,32	936 218,23	11 859 743,55

Pour information

D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	0,00	200 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	315 309,50	0,00	315 309,50
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		12 627,29	12 627,29
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	79 197,99	0,00	79 197,99
204	Subventions d'équipement versées	17 632,00	0,00	17 632,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 497 809,67	0,00	1 497 809,67
23	Immobilisations en cours (6)	323 016,70	21 278,40	344 295,10
26	Participations et créances rattachées à des participations	6 250,00	0,00	6 250,00
Dépenses d'investissement - Total		2 439 215,86	33 905,69	2 473 121,55

Pour information

D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;

(2) Voir liste des opérations d'ordre;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement";

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
H
BALANCE GENERALE DU BUDGET
B2
2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	225 215,94		225 215,94
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	752 836,36		752 836,36
73	Impôts et taxes	9 792 741,35		9 792 741,35
74	Dotations et participations	1 603 192,57		1 603 192,57
75	Autres produits de gestion courante	35 321,48		35 321,48
76	Produits financiers	4 301,92	0,00	4 301,92
77	Produits exceptionnels	507 426,30	12 627,29	520 053,59
Recettes de fonctionnement - Total		12 921 035,92	12 627,29	12 933 663,21

Pour information
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1
2 985 076,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	378 658,37	0,00	378 658,37
13	Subventions d'investissement	216 289,39	0,00	216 289,39
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 174,70	0,00	2 174,70
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		8 940,83	8 940,83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	21 278,40	21 278,40
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	490 387,46	490 387,46
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		391 878,57	391 878,57
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		45 011,37	45 011,37
Recettes d'investissement - Total		597 122,46	957 496,63	1 554 619,09

Pour information
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1
844 681,59

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;

(2) Voir liste des opérations d'ordre;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement";

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
011	Charges à caractère général (2)	2 379 391,00	1 594 661,12	317 312,08	0,00	467 417,80
6042	Ach.Prest.Serv.(<>Terr.à Am.)	419 150,00	316 979,86	40 585,14	0,00	61 585,00
60611	Eau et assainissement	43 950,00	33 918,26	0,00	0,00	10 031,74
60612	Energie - Electricité	302 300,00	240 197,25	80 089,77	0,00	-17 987,02
60622	Carburants	30 000,00	19 395,52	1 787,42	0,00	8 817,06
60623	Alimentation	51 570,00	34 924,65	8 980,09	0,00	7 665,26
60628	Autres Fourn. non stockées	4 438,00	3 129,76	0,00	0,00	1 308,24
60631	Fournitures d'entretien	9 500,00	9 353,44	3 338,40	0,00	-3 191,84
60632	Fournitures de petit Equip.	140 980,00	40 903,96	13 035,85	0,00	87 040,19
60633	Fournitures de voirie	4 500,00	2 108,10	0,00	0,00	2 391,90
60636	Vêtements de travail	16 100,00	7 459,96	1 057,17	0,00	7 582,87
6064	Fournitures administratives	14 950,00	12 952,97	3 961,22	0,00	-1 964,19
6065	Livres,disques,K7(Bib., Méd.)	12 350,00	11 798,59	0,00	0,00	551,41
6067	Fournitures scolaires	24 372,00	24 499,48	943,61	0,00	-1 071,09
6068	Autres matières et fournitures	118 400,00	110 493,82	18 497,45	0,00	-10 591,27
611	Contrat de presta. de services	41 500,00	17 542,83	14 966,64	0,00	8 990,53
6132	Locations immobilières	450,00	1 131,40	318,96	0,00	-1 000,36
6135	Locations mobilières	50 590,00	42 926,55	8 274,53	0,00	-611,08
614	Ch. locatives et de colpté	1 770,00	978,55	36,88	0,00	754,57
61521	Terrains	111 100,00	46 144,46	16 917,22	0,00	48 038,32
615221	Entretien bâtiments publics	98 000,00	43 982,25	4 521,35	0,00	49 496,40
615228	Entretien autres bâtiments	0,00	936,00	0,00	0,00	-936,00
615231	Entretien voiries	71 500,00	49 300,56	445,50	0,00	21 753,94
615232	Entretien réseaux	21 150,00	0,00	2 480,34	0,00	18 669,66
61551	Matériel roulant	27 600,00	21 147,76	2 524,34	0,00	3 927,90
61558	entretien réparat°autr fournit	33 708,00	22 385,26	864,31	0,00	10 458,43
6156	Maintenance	200 550,00	148 460,00	21 805,66	0,00	30 284,34
6161	Multirisques	40 000,00	34 173,05	0,00	0,00	5 826,95
6162	Assurance dommage construction	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	14 415,00	7 168,48	2 330,69	0,00	4 915,83
6184	Vers. à des Org. de formation	37 300,00	10 520,25	4 584,00	0,00	22 195,75
6188	Autres frais divers	6 000,00	1 927,80	0,00	0,00	4 072,20
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	2 610,00	2 212,92	0,00	0,00	397,08
6226	Honoraires	39 100,00	5 963,06	26 541,00	0,00	6 595,94
6227	Fr. d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	14 200,00	20 311,32	0,00	0,00	-6 111,32
6232	Fêtes et cérémonies	11 300,00	9 754,00	150,00	0,00	1 396,00
6236	Catalogues et imprimés	44 100,00	24 544,12	9 919,80	0,00	9 636,08
6238	Divers	2 450,00	3 029,64	81,98	0,00	-661,62
6241	Transports de biens	5 080,00	5 560,94	17,40	0,00	-498,34
6247	Transports collectifs	52 600,00	31 337,51	3 052,50	0,00	18 209,99
6251	Voyages et déplacements	15 950,00	12 813,42	2 257,00	0,00	879,58
6256	Missions	5 000,00	1 279,90	0,00	0,00	3 720,10
6257	Réceptions	0,00	150,72	0,00	0,00	-150,72
6261	Frais d'affranchissement	42 095,00	21 117,24	5 051,85	0,00	15 925,91
6262	Frais de télécommunications	38 750,00	32 705,22	9 485,97	0,00	-3 441,19
627	Serv. bancaires et assimilés	500,00	559,68	0,00	0,00	-59,68
6281	Concours divers (cotisations)	19 303,00	17 570,14	0,00	0,00	1 732,86
6283	Frais de nettoyage des locaux	54 000,00	38 744,81	4 379,52	0,00	10 875,67
6288	Autres serv.extérieurs	37 750,00	24 214,50	4 028,52	0,00	9 506,98
63512	Taxes foncières	20 000,00	15 262,30	0,00	0,00	4 737,70
63513	Autres impôts locaux	0,00	410,00	0,00	0,00	-410,00
6355	Tx. et Imp. sur les véhicules	0,00	475,28	0,00	0,00	-475,28
6358	Autres droits	310,00	303,00	0,00	0,00	7,00
637	Aut.Imp.Tx.& Vers.Ass.(Aut.Org.	20 000,00	9 500,58	0,00	0,00	10 499,42
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 244 074,00	8 066 262,77	727,13	0,00	177 084,10
6218	Autre personnel extérieur	24 478,00	19 830,74	0,00	0,00	4 647,26
6331	Versement de transport	92 132,00	91 849,00	0,00	0,00	283,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	23 023,00	22 962,00	0,00	0,00	61,00
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	103 648,00	102 210,78	0,00	0,00	1 437,22
6338	Aut.Imp.Tx.& Vers.Ass.sur Réim.	14 000,00	13 778,27	0,00	0,00	221,73
64111	Rémunération principale	3 748 107,00	3 710 774,87	0,00	0,00	37 332,13
64112	NBI, SFT & indemn de Residence	99 876,00	96 930,25	0,00	0,00	2 945,75
64118	Autres indemnités	686 939,00	641 363,22	0,00	0,00	45 575,78
64131	Rémunération	685 792,00	668 838,24	0,00	0,00	16 953,76
64138	Autres indemnités	170 000,00	161 838,70	0,00	0,00	8 161,30
64162	Emplois d'avenir	53 291,00	55 009,72	0,00	0,00	-1 718,72
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	874 252,00	873 509,30	0,00	0,00	742,70
6453	Cot. aux caisses de Ret.	55 756,00	57 840,00	0,00	0,00	44 390,73
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	265 000,00	251 754,46	0,00	0,00	-2 084,00
6455	Cot. pour assurance du Pers.	5 000,00	3 125,00	0,00	0,00	1 875,00
6456	Vers.au F.N.C.du Supp.familial	53 000,00	50 318,05	0,00	0,00	2 681,95
6458	Cot. aux autres Org. Soc.	19 000,00	18 355,32	727,13	0,00	-82,45
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	285,58	0,00	0,00	414,42
6488	Autres charges					
014	Atténuations de produits	96 332,00	94 332,00	0,00	0,00	2 000,00
7391172	Degrav tax.habitat. log vacant	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
739223	Fonds pét. ress comm et interc	94 332,00	94 332,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
65	Autres charges de gestion courante	824 026,00	778 307,54	0,00	0,00	45 718,46
6531	Indemnités	106 326,00	106 711,23	0,00	0,00	-385,23
6532	Frais de mission	1 000,00	564,00	0,00	0,00	436,00
6533	Cotisations de retraite	9 600,00	9 758,91	0,00	0,00	-158,91
6535	Formation	6 000,00	3 338,50	0,00	0,00	2 661,50
6536	Fr. de représentation du maire	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6542	Créances éteintes	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
65548	Autres contributions	15 600,00	4 463,90	0,00	0,00	11 136,10
6556	Ind. de logement aux Instit.	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6558	Autres Cont. obligatoires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
657362	CCAS	291 000,00	291 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Sub.Fonet.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	385 000,00	362 471,00	0,00	0,00	22 529,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		11 543 823,00	10 533 563,43	318 039,21	0,00	692 220,36

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Pour les comptes 62...; sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
AI

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	71 200,00	62 689,59	5 665,91	0,00	2 844,50
66111	Intérêts réglés à l'échéance	69 200,00	69 166,89	0,00	0,00	33,11
66112	Intérêts rattachement des ICNE	0,00	-6 477,30	5 665,91	0,00	811,39
6688	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	12 900,00	2 327,18	1 240,00	0,00	9 332,82
6712	Amendes fiscales et pénales	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6714	Bourses et prix	2 400,00	900,00	1 240,00	0,00	260,00
6718	Aut.Ch.Excep.sur Op. de Gest.	2 000,00	1 196,20	0,00	0,00	803,80
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	2 000,00	230,98	0,00	0,00	1 769,02
678	Autres charges exceptionnelles	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
68	Dotations aux provisions (d) (3)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		11 627 923,00	10 598 580,20	324 945,12	0,00	704 397,68

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	3 047 625,91	0,00			3 047 625,91
942	<i>Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)</i>	943 828,29	936 218,23			7 610,06
675	<i>Val. Compt. des Immo. cédées</i>	490 387,46	490 387,46			0,00
6761	<i>Diff sur réal positives transf</i>	8 940,83	8 940,83			0,00
6811	<i>Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.</i>	398 500,00	391 878,57			6 621,43
6812	<i>Dot.Amort.Ch. Fonct. à Rép.</i>	14 000,00	13 327,37			672,63
6862	<i>Dot.Amort.des Ch. Fin. à Rép.</i>	32 000,00	31 684,00			316,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 991 454,20	936 218,23			3 055 235,97

043	<i>Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)</i>	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 991 454,20	936 218,23			3 055 235,97

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)	15 619 377,20	11 534 798,43	324 945,12	0,00	3 759 633,65
---	---------------	---------------	------------	------	--------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	-811,39

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;

(4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;

(5) Pour les comptes 67...: dont 675 et 676;

(6) Pour le compte 68115: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTÉ ADMINISTRATIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Chap/ art (I)	Libellé (I)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	200 000,00	225 215,94	0,00	0,00	-25 215,94
6096	d'App. non stockés	0,00	22 438,07	0,00	0,00	-22 438,07
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	200 000,00	193 090,44	0,00	0,00	6 909,56
6459	Remb.Ch. de S.S& de prévoyance	0,00	9 687,43	0,00	0,00	-9 687,43
70	Produits des services, du domaine...	688 438,00	742 204,23	10 632,13	0,00	-64 398,36
70311	Conc.Ds cimetières (Prod. net)	9 500,00	11 780,00	0,00	0,00	-2 280,00
70323	Red. d'Occ. du Dom. Pub. Com.	24 000,00	30 568,15	0,00	0,00	-6 568,15
7062	Red.&Dr.des Serv. Caract.Cult.	85 000,00	88 305,07	0,00	0,00	-3 305,07
70631	A caractère sportif	3 000,00	8 013,00	0,00	0,00	-5 013,00
70632	A caractère de loisirs	145 000,00	130 259,42	0,00	0,00	14 740,58
7066	Red.Dr.des Serv à Caract.Soc.	130 000,00	154 911,23	0,00	0,00	-24 911,23
7067	Red.Dr.Serv. péri-Scol.Ens.	181 000,00	202 464,38	0,00	0,00	-21 464,38
70841	aux Budg.Ann.rég.mun CCAS écol	63 900,00	63 911,56	0,00	0,00	-11,56
70846	Au GFP de rattachement	0,00	10 617,35	1 439,17	0,00	-12 056,52
70876	Par le GFP de rattachement	28 038,00	21 811,59	9 192,96	0,00	-2 966,55
70878	par d'autres redevables	19 000,00	19 562,48	0,00	0,00	-562,48
73	Impôts et taxes	9 787 039,00	9 783 243,35	9 498,00	0,00	-5 702,35
73111	Taxes foncières & d'habitation	5 064 634,00	5 058 114,00	0,00	0,00	6 520,00
7318	Autres impôts locaux ou assim	0,00	3 558,00	0,00	0,00	-3 558,00
73211	Attribution de compensation	3 261 828,00	3 265 768,00	0,00	0,00	-3 940,00
73212	Dotation de Solidarité Communale	1 010 989,00	1 010 989,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	9 000,00	6 695,75	0,00	0,00	2 304,25
7351	Taxe sur l'électricité	170 000,00	164 978,17	0,00	0,00	5 021,83
7363	Impôts sur les spectacles	0,00	13,75	0,00	0,00	-13,75
7368	Taxes locale publicité extér	75 000,00	40 577,59	9 498,00	0,00	24 924,41
7381	Tx. Add.Dr.Mut.Tx.de Pub. Fonc.	195 588,00	232 549,09	0,00	0,00	-36 961,09
74	Dotations et participations	1 281 462,00	1 480 402,82	122 789,75	0,00	-321 730,57
7411	Dotation forfaitaire	125 345,00	125 345,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation solidarité rurale	81 549,00	81 549,00	0,00	0,00	0,00
744	Dot. : Rég. de l'Ex. écoulé	0,00	2 966,00	0,00	0,00	-2 966,00
74712	Emplois d'avenir	30 000,00	38 567,77	0,00	0,00	-8 567,77
74718	Autres	81 200,00	90 109,19	23 980,00	0,00	-32 889,19
7472	Régions	0,00	8 610,00	0,00	0,00	-8 610,00
7473	Départements	76 177,00	122 572,00	0,00	0,00	-46 395,00
74748	Autres communes	10 100,00	10 974,46	0,00	0,00	-874,46
74751	GFP de rattachement	0,00	3 000,00	0,00	0,00	-3 000,00
7477	Budget Com. et Fds structurels	20 000,00	-18 809,75	18 809,75	0,00	20 000,00
7478	Autres organismes	753 800,00	899 879,15	80 000,00	0,00	-226 079,15
748314	Dot ^e unique des compensations	3 843,00	3 843,00	0,00	0,00	0,00
74834	Estat-Comp.Tit.Exon. Tx. Fonc.	77 880,00	21 567,00	0,00	0,00	56 313,00
74835	Estat-Comp.Tit. Exon. Tx.d'hab.	21 568,00	77 880,00	0,00	0,00	-56 312,00
7488	Autres Att. et participations	0,00	12 350,00	0,00	0,00	-12 350,00
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00	35 321,48	0,00	0,00	-11 321,48
752	Revenus des immeubles	24 000,00	35 321,48	0,00	0,00	-11 321,48
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) =		11 980 939,00	12 266 387,82	142 919,88	0,00	-428 368,70

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						III A2
---	--	--	--	--	--	-----------

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	4 033,00	4 301,92	0,00	0,00	-268,92
761	Produits de participations	0,00	268,52	0,00	0,00	-268,52
76812	sontie emprunts à risque	4 033,00	4 033,40	0,00	0,00	-0,40
77	Produits exceptionnels (c)	636 701,00	507 026,30	400,00	0,00	129 274,70
7711	Débits et pénalités perçues	0,00	32,00	0,00	0,00	-32,00
7713	Libéralités reçues	0,00	10 300,00	400,00	0,00	-10 700,00
7718	Aut.Prod.Excep.sur Op.de Gest.	0,00	2 302,76	0,00	0,00	-2 302,76
773	Mand.Ann.(Ex.Ant.)Att.Déch.4al	0,00	1 545,52	0,00	0,00	-1 545,52
775	Produits des cessions d'Immo.	486 701,00	486 701,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits except divers	150 000,00	6 145,02	0,00	0,00	143 854,98
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		12 621 673,00	12 777 716,04	143 319,88	0,00	-299 362,92

042	<i>Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	12 627,29	12 627,29			0,00
7761	<i>Diff sur réalisations reprises</i>	12 627,29	12 627,29			0,00
043	<i>Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)</i>	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 627,29	12 627,29			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	12 634 300,29	12 790 343,33	143 319,88	0,00	-299 362,92
--	---------------	---------------	------------	------	-------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	2 985 076,91
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;

(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 ≈ DI 040*;

(4) Pour les comptes 77... : dont 776;

(5) Pour le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	632 985,29	79 197,99	492 783,17	61 004,13
2031	Frais d'études	536 912,80	67 118,41	444 846,17	24 948,22
2033	Frais d'insertion	0,00	1 620,00	0,00	-1 620,00
2051	Concessions, droits similaires	96 072,49	10 459,58	47 937,00	37 675,91
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	592 614,00	17 632,00	573 450,00	1 532,00
2041512	Bâtiments et installations	573 450,00	0,00	573 450,00	0,00
20422	Bâtiments et installations	19 164,00	17 632,00	0,00	1 532,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 736 634,15	1 497 809,67	37 626,30	201 198,18
2111	Terrains nus	897 284,00	871 773,30	1 800,00	23 710,70
2115	Terrains bâties	381 883,00	337 247,00	0,00	44 636,00
2121	Plant. d'arbres et d'arbustes	10 000,00	3 744,00	0,00	6 256,00
21568	autre mat. De def. Civile	2 100,00	2 563,30	0,00	-463,30
21578	Autre mat. Et outil. de Voirie	31 985,52	32 498,78	11 187,60	-11 700,86
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	15 000,00	27 790,39	0,00	-12 790,39
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	194 893,73	98 645,33	9 482,00	86 766,40
2184	Mobilier	31 100,00	16 224,43	319,92	14 555,65
2188	Autres immo corporelles	172 387,90	107 323,14	14 836,78	50 227,98
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opération)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 573 168,82	323 016,70	273 502,81	976 649,31
2312	Terrains	608 521,86	98 834,38	49 296,95	460 390,53
2313	Constructions	648 368,42	182 243,53	80 878,65	385 246,24
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	316 278,54	41 938,79	143 327,21	131 012,54
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 535 402,26	1 917 656,36	1 377 362,28	1 240 383,62

10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménag. & Vers. ss-dens	0,00	0,00	0,00	0,00
103	Plan de relance FCTVA	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Etat et Etab. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	315 400,00	315 309,50	0,00	90,50
1641	Emprunts en Euros	315 400,00	315 309,50	0,00	90,50
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	6 250,00	6 250,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	6 250,00	6 250,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	521 650,00	521 559,50	0,00	90,50
45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)				
		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opération pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 057 052,26	2 439 215,86	1 377 362,28	1 240 474,12

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Voir état III B.3 pour le détail des opérations d'équipement;

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					III B1
--	--	--	--	--	-----------

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (4)</i>	12 627,29	12 627,29		0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	12 627,29	12 627,29		0,00
192	+ ou - values sur cess. d'immo	12 627,29	12 627,29		0,00
	<i>Charges transférées (6)</i>	0,00	0,00		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	21 279,00	21 278,40		0,60
2031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00		0,00
2312	<i>Terrains</i>	8 399,00	8 398,80		0,20
2313	<i>Constructions</i>	9 950,00	9 950,40		-0,40
2315	<i>Instal., Mat. et Out. Tech.</i>	2 930,00	2 929,20		0,80
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		33 906,29	33 905,69		0,60

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)	5 090 958,55	2 473 121,55	1 377 362,28	1 240 474,72
--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00
--	-------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	216 289,39	0,00	-216 289,39
1321	Etat et Etab. nationaux	0,00	85 401,89	0,00	-85 401,89
1322	Régions	0,00	130 887,50	0,00	-130 887,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	216 289,39	0,00	-216 289,39

10	Dotations, fonds divers et réserves	233 543,76	378 658,37	0,00	-145 114,61
10222	F.C.T.V.A.	233 543,76	328 683,00	0,00	-95 139,24
10226	Taxe d'aménag. & Vers. ss-dens	0,00	49 975,37	0,00	-49 975,37
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 174,70	0,00	-2 174,70
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 174,70	0,00	-2 174,70
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		233 543,76	380 833,07	0,00	-147 289,31

45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)				
Total des recettes d'opération pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES REELLES		233 543,76	597 122,46	0,00	-363 578,70
-----------------------------------	--	-------------------	-------------------	-------------	--------------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	3 047 625,91			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)</i>	943 828,29	936 218,23		7 610,06
192	+ ou - values sur cess. d'immo	8 940,83	8 940,83		0,00
21318	Autres bâtiments publics	340 120,17	340 120,17		0,00
2138	Autres constructions	134 640,00	134 640,00		0,00
2188	Autres immo corporelles	15 627,29	15 627,29		0,00
28041412	Bâtiments et installations	30 500,00	29 766,00		734,00
280422	Bâtiments et installations	7 500,00	6 900,00		600,00
28051	Concession et droit similaire	7 000,00	6 418,35		581,65
28088	autres immo incorp.	7 500,00	6 962,00		538,00
28121	Plantations arbres et arbustes	4 000,00	3 710,62		289,38
28132	Immeubles de rapport	100 000,00	99 478,00		522,00
281568	Aut mat. et outil. inc déf.civ	1 000,00	782,17		217,83
281578	Aut mat et outil voirie	7 500,00	6 882,00		618,00
28182	Matériel de transport	34 500,00	33 910,00		590,00
28183	Mat.de bureau et informatique	43 500,00	42 644,03		855,97
28184	Mobilier	55 500,00	54 709,98		790,02
28188	Autres immo corporelles	100 000,00	99 715,42		284,58
4817	Pén.de Renég. de la Det.	32 000,00	31 684,00		316,00
4818	Charges à étaler	14 000,00	13 327,37		672,63
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 991 454,20	936 218,23		3 055 235,97
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	21 279,00	21 278,40		0,60
2031	<i>Frais d'études</i>	21 279,00	21 278,40		0,60
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 012 733,20	957 496,63		3 055 236,57
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 246 276,96	1 554 619,09	0,00	2 691 657,87
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		844 681,59			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

LIBELLE :

(1)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
	Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération;
- (2) Rayer la mention inutile;
- (3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice;
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service général administratif publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
INVESTISSEMENT						

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réalisées	521 559,50	191 351,59	38 104,41	118 112,91	48 568,87	86 694,72
Équipements communaux (2)		191 351,59	38 104,41	118 112,91	48 568,87	69 062,72
Équip. non communaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	17 632,00
Opérations financières	521 559,50					
Dépenses d'ordre	12 627,29	21 278,40	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0,00					
Total dépenses	534 186,79	212 629,99	38 104,41	118 112,91	48 568,87	86 694,72
Total recettes	2 159 558,19	21 278,40	696,00	8 667,50	0,00	206 925,89
Solde d'investissement	1 625 371,40	-191 351,59	-37 408,41	-109 445,41	-48 568,87	120 231,17

RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	0,00	123 036,45	14 209,66	808,80	3 895,90	44 644,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR d'investissement	0,00	-123 036,45	-14 209,66	-808,80	-3 895,90	-44 644,00

FONCTIONNEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	1 100 326,96	3 054 318,59	235 079,12	1 143 627,20	1 292 172,03	2 412 884,83
Total recettes	13 603 751,66	358 739,25	1 789,00	239 238,06	224 784,38	413 897,51
Solde de fonctionnement	12 503 424,70	-2 695 579,34	-233 290,12	-904 389,14	-1 067 387,65	-1 998 987,32

RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissement et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (l.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou aérienne). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-136 et R.5711-1 et R.5712 du CGCT).
- (2) Où biens de la structure intercommunale
- (3) Où biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT					
19 846,32	26 089,90	0,00	1 387 746,44	1 141,20	2 439 215,86
19 846,32	26 089,90	0,00	1 387 746,44	1 141,20	1 900 024,36
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 632,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	521 559,50
					33 905,69
19 846,32	26 089,90	0,00	1 387 746,44	1 141,20	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	2 174,70	2 473 121,55
-19 846,32	-26 089,90	0,00	-1 387 746,44	1 033,50	2 399 300,68
					-73 820,87
0,00	466,20	0,00	1 190 301,27	0,00	1 377 362,28
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	-466,20	0,00	-1 190 301,27	0,00	-1 377 362,28

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT					
19 846,32	26 089,90	0,00	1 387 746,44	1 141,20	2 439 215,86
19 846,32	26 089,90	0,00	1 387 746,44	1 141,20	1 900 024,36
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 632,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	521 559,50
					33 905,69
19 846,32	26 089,90	0,00	1 387 746,44	1 141,20	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	2 174,70	2 473 121,55
-19 846,32	-26 089,90	0,00	-1 387 746,44	1 033,50	2 399 300,68
					-73 820,87
0,00	466,20	0,00	1 190 301,27	0,00	1 377 362,28
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	-466,20	0,00	-1 190 301,27	0,00	-1 377 362,28

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
FONCTIONNEMENT					
708 258,92	1 118 168,05	4 670,39	619 400,41	170 837,05	11 859 743,55
107 526,47	897 379,91	0,00	49 287,24	22 346,64	15 918 740,12
-600 732,45	-220 788,14	-4 670,39	-570 113,17	-148 490,41	4 058 996,57
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

		IV			

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	4 Sport et jeunesse

INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Total dépenses d'investissement		534 186,79	212 639,99	38 104,41	118 112,91
Dépenses réelles		521 559,50	191 351,59	38 104,41	118 112,91
10 Dotations, fonds divers et réserves		200 000,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		315 309,50	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles		0,00	10 016,97	0,00	79,10
204 Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	586,76
21 Immobilisations corporelles		0,00	102 463,81	22 523,61	0,00
23 Immobilisations en cours		0,00	78 810,81	15 580,80	95 938,22
26 Participations et créances rattachées à des Opérations d'équipement		6 250,00	0,00	0,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'Ordre		12 627,29	21 238,40	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre secti.		12 627,29	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales		0,00	21 238,40	0,00	0,00
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Total dépenses de fonctionnement		1 100 326,96	3 054 318,59	235 079,12	1 143 627,20
Dépenses réelles		164 108,73	3 054 318,59	235 079,12	1 143 627,20
Total dépenses de fonctionnement		1 292 172,03			
Dépenses réelles		2 412 884,83			

011	Charges à caractère général	0,00	595 687,75	35 717,26	373 373,56	171 828,68	363 162,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 319 266,20	199 361,86	759 154,64	1 112 837,40	1 820 602,80
014	Atténuation de produits	94 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	138 024,64	0,00	11 099,00	7 50,00	228 220,00
66	Charges financières	68 355,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 421,23	1 240,00	0,00	0,00	5,95	900,00
<i>042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre secti</i>	<i>936 218,23</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section for</i>	<i>936 218,23</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
002	Exécutant de fonctionnement reporté de N-1	2 985 076,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES							
Total recettes de fonctionnement	13 603 751,66	358 739,25	1 789,00	239 238,06	224 784,38	413 897,51	
Recettes réelles	10 606 047,46	358 739,25	1 789,00	239 238,06	224 784,38	413 897,51	
013	Atténuation de charges	0,00	225 215,94	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et vent	5 855,64	81 705,22	1 789,00	203 192,38	90 850,88	151 519,30
73	Impôts et taxes	9 786 045,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	313 150,00	42 318,09	0,00	36 038,68	113 224,00	262 378,21
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	19 477,50	0,00
76	Produits financiers	4 301,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	496 694,30	9 500,00	0,00	1 232,00	0,00	0,00
<i>042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre secti</i>	<i>12 627,29</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section for</i>	<i>12 627,29</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
002	Exécutant de fonctionnement reporté de N-1	2 985 076,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
19 846,32	26 089,90	0,00	1 387 746,44	1 141,20	2 473 121,55

INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
19 846,32	26 089,90	0,00	1 387 746,44	1 141,20	2 473 121,55
19 846,32	26 089,90	0,00	1 387 746,44	1 141,20	2 473 121,55
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	425,25	0,00	57 654,01	0,00	315 309,50
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 197,99
12 824,46	12 177,25	0,00	1 256 922,88	1 141,20	17 632,00
7 021,86	13 487,40	0,00	73 169,55	0,00	1 497 809,67
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 016,70
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 250,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 905,69
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 627,29
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 278,40
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
0,00	0,00	0,00	0,00	2 174,70	2 399 300,68
0,00	0,00	0,00	0,00	2 174,70	597 122,46
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	378 658,37
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 289,39
0,00	0,00	0,00	0,00	2 174,70	2 174,70
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	957 496,63
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	936 218,23
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 278,40
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	844 681,59

43 941,33	88 055,63	4 670,39	218 400,78	17 135,79	1 911 973,20
294 817,59	1 030 112,42	0,00	396 535,73	134 201,26	8 066 589,90
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 332,00
369 500,00	0,00	0,00	4 463,90	19 500,00	778 307,54
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 355,50
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 567,18
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	936 218,23
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	936 218,23
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES					
107 526,47	897 379,91	0,00	49 287,24	22 346,64	15 918 740,12
107 526,47	897 379,91	0,00	49 287,24	22 346,64	12 921 035,92
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 215,94
15 983,56	152 839,23	0,00	48 854,15	240,00	715 186,36
0,00	0,00	0,00	0,00	6 695,75	9 792 741,35
91 542,91	744 540,68	0,00	0,00	0,00	1 590 842,57
0,00	0,00	0,00	433,09	15 410,89	35 321,48
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 201,92
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	507 426,30
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 627,29
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 627,29
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 985 076,91

(i) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	1 100 326,96	3 054 318,59	0,00	0,00	4 154 645,55
	Dépenses de l'exercice	1 100 326,96	3 054 318,59	0,00	0,00	4 154 645,55
011	Charges à caractère général	0,00	595 687,75	0,00	0,00	595 687,75
012	Charges de personnel et frais assimi	0,00	2 319 366,20	0,00	0,00	2 319 366,20
014	Atténuation de produits	94 332,00	0,00	0,00	0,00	94 332,00
042	Opérations d'ordre de transfert et	936 218,23	0,00	0,00	0,00	936 218,23
65	Autres charges de gestion courant	0,00	138 024,64	0,00	0,00	138 024,64
66	Charges financières	68 355,50	0,00	0,00	0,00	68 355,50
67	Charges exceptionnelles	1 421,23	1 240,00	0,00	0,00	2 661,23
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECHETTES (2)	13 603 751,66	358 739,25	0,00	0,00	13 962 490,91
	Recettes de l'exercice	13 603 751,66	358 739,25	0,00	0,00	13 962 490,91
002	Solde d'ex reporté	2 985 076,91	0,00	0,00	0,00	2 985 076,91
013	Atténuation de charges	0,00	225 215,94	0,00	0,00	225 215,94
042	Opérations d'ordre de transfert et	12 627,29	0,00	0,00	0,00	12 627,29
70	Produits des services, du domaine	5 855,64	81 705,22	0,00	0,00	87 560,86
73	Impôts et taxes	9 786 045,60	0,00	0,00	0,00	9 786 045,60
74	Dorations et participations	313 150,00	42 318,09	0,00	0,00	355 468,09
76	Produits financiers	4 301,92	0,00	0,00	0,00	4 301,92
77	Produits exceptionnels	496 694,30	9 500,00	0,00	0,00	506 194,30
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	12 503 424,70	-2 695 579,34	0,00	0,00	9 807 845,36

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		IV
ÉLEMENTS DU BILAN		A.1.1
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

		Sous fonction 02						Sous fonction 04		
(2)	Libellé	020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides au assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES (2)	2 634 004,01	192 346,60	90 031,53	95 259,73	10 056,05	30 464,23	2 156,44	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	2 634 004,01	192 346,60	90 031,53	95 259,73	10 056,05	30 464,23	2 156,44	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	462 949,70	5 068,24	7 385,36	95 259,73	10 056,05	12 812,23	2 156,44	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 169 814,31	66 905,72	82 646,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courant	0,00	120 372,64	0,00	0,00	0,00	17 652,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	343 668,93	0,00	3 290,32	0,00	0,00	0,00	11 780,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	343 668,93	0,00	3 290,32	0,00	0,00	0,00	11 780,00	0,00	0,00
013	Atténuation de charges	225 215,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine	69 925,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 780,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	39 027,77	0,00	3 290,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-2 290 335,08	-192 346,60	-86 741,21	-95 259,73	-10 056,05	-30 464,23	9 623,56	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs, hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 221.2-3, R. 2.21.1-1 et R. 2.21.1-10). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-16 a/ et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à l'acte 01. Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11		TOTAL
		Sécurité intérieure	Hygiène et salubrité publique	
	DEPENSES (2)	234 249,34	829,78	235 079,12
	Dépenses de l'exercice	234 249,34	829,78	235 079,12
011	Charges à caractère général	34 887,48	829,78	35 717,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	199 361,86	0,00	199 361,86
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	1 789,00	0,00	1 789,00
	Recettes de l'exercice	1 789,00	0,00	1 789,00
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	1 789,00	0,00	1 789,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-232 460,34	-829,78	-233 290,12

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	Sous fonction 11			
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours
	DEPENSES (2)	22 044,75	0,00	211 723,62	480,97
	Dépenses de l'exercice	22 044,75	0,00	211 723,62	480,97
011	Charges à caractère général	22 044,75	0,00	12 361,76	480,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	199 361,86	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	1 789,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	1 789,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ve	1 789,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-20 255,75	0,00	-211 723,62	-480,97

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs horfis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A 1.1

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(2)	Libellé	Services communs	20	21	22	23	24	25	TOTAL
			Enseignement du premier degré	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur	Formation continue	Services annexes de l'enseignement		
DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice	13 854,75	615 842,00	0,00	0,00	0,00	0,00	513 930,45	1 143 627,20
011	Charges à caractère général	13 663,35	157 026,89	0,00	0,00	0,00	202 683,32	373 373,56	
012	Charges de personnel et fn	191,40	449 216,11	0,00	0,00	0,00	309 747,13	759 154,64	
65	Autres charges de gestion	0,00	9 599,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	11 099,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice	0,00	2 729,37	0,00	0,00	0,00	0,00	236 508,69	239 238,06
70	Produits des services, du d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 199,38	203 199,38
74	Dotations et participations	0,00	2 729,37	0,00	0,00	0,00	0,00	33 309,31	36 038,68
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-13 854,75	-613 112,63	0,00	0,00	0,00	-277 421,76	-904 389,14	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(2)	Libellé	Sous fonction 21			Sous fonction 25			255 Classes de découverte et autres services
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	
	DÉPENSES (2)	431 261,36	184 580,64	0,00	373 661,45	27 339,00	1 500,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	431 261,36	184 580,64	0,00	373 661,45	27 339,00	1 500,00	0,00
011	Charges à caractère général	64 124,51	92 902,38	0,00	170 006,09	27 339,00	0,00	5 338,23
012	Charges de personnel et fi-	363 629,85	85 586,26	0,00	203 655,36	0,00	0,00	106 091,77
65	Autres charges de gestion	3 507,00	6 092,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	REÇETTES (2)	2 729,37	0,00	0,00	170 737,72	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	2 729,37	0,00	0,00	170 737,72	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du c-	0,00	0,00	0,00	170 737,72	0,00	0,00	65 770,97
74	Dotations et participation	2 729,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-428 531,99	-184 580,64	0,00	-2 02 923,73	-27 339,00	-1 500,00	-45 659,03

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 521-1-14 et R. 5211-1 et R. 5711-1-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes repartis 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 3 - Culture

(2)	Libellé	Services communs	Expression artistique	Conservation et diffusion des patrimoine	Action culturelle	33	TOTAL
	DEPENSES (2)	173 071,20	578 610,56	364 059,56	176 430,71	1 292 172,03	
	Dépenses de l'exercice	173 071,20	578 610,56	364 059,56	176 430,71	1 292 172,03	
011	Charges à caractère général	0,00	26 937,78	45 929,65	98 961,25	171 828,68	
012	Charges de personnel et frais assimilés	173 071,20	544 166,83	318 129,91	77 469,46	1 112 837,40	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	5,95	0,00	0,00	5,95	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	160 643,02	10 792,05	53 349,31	224 784,38	
	Recettes de l'exercice	0,00	160 643,02	10 792,05	53 349,31	224 784,38	
70	Produits des services, du domaine et participations	0,00	84 643,02	5 531,05	676,81	90 850,88	
74	Dotations et participations	0,00	76 000,00	5 229,00	31 995,00	113 224,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	19 477,50	19 477,50	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	32,00	1 200,00	1 232,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-173 071,20	-417 967,54	-353 267,51	-123 081,40	-1 067 387,65	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31					Sous fonction 32				
		311 Expression musicale, lyrique et choré	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	Cinémas et autres salles de spectacles	314 Bibliothèques et médiathèques	Musées	322 Archives	323	324 Entretien du patrimoine culturel	
	DEPENSES (2)	571 110,56	7 500,00	0,00	0,00	364 059,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses de l'exercice	571 110,56	7 500,00	0,00	0,00	364 059,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	26 937,78	0,00	0,00	0,00	45 929,65	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	544 166,83	0,00	0,00	0,00	318 129,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	5,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RÉCETTES (2)	160 643,02	0,00	0,00	0,00	10 792,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	160 643,02	0,00	0,00	0,00	10 792,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine et vœ	84 643,02	0,00	0,00	0,00	5 531,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	76 000,00	0,00	0,00	0,00	5 229,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	32,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	-410 467,54	-7 500,00	0,00	0,00	-353 267,51	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune mère comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-16 al et R. 5211-14 à L. 5711-1 et R. 5711-2 du GGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à l'accolade 01 - Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)	334 203,40	346 998,39	1 731 683,04	2 412 884,83
	Dépenses de l'exercice	334 203,40	346 998,39	1 731 683,04	2 412 884,83
011	Charges à caractère général	5 506,13	194 725,84	162 930,06	363 162,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	99 577,27	152 272,55	1 568 752,98	1 820 602,80
65	Autres charges de gestion courante	228 220,00	0,00	0,00	228 220,00
67	Charges exceptionnelles	90,00	0,00	0,00	90,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	7 278,00	13 981,88	392 637,63	413 897,51
	Recettes de l'exercice	7 278,00	13 981,88	392 637,63	413 897,51
70	Produits des services, du domaine et ve	7 278,00	13 981,88	130 259,42	151 519,30
74	Dotations et participations	0,00	0,00	262 378,21	262 378,21
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-326 925,40	-333 016,51	-1 339 045,41	-1 998 987,32

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(2)	Libellé	Sous fonction 41					Sous fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	228 563,11	102 357,02	0,00	13 749,27	2 328,99	1 236 528,20	495 154,84	0,00
	Dépenses de l'exercice	228 563,11	102 357,02	0,00	13 749,27	2 328,99	1 236 528,20	495 154,84	0,00
011	Charges à caractère général	131 596,56	47 441,98	0,00	13 358,31	2 328,99	110 731,10	52 198,96	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	96 966,55	54 915,04	0,00	390,96	0,00	1 125 797,10	442 955,88	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	13 981,88	0,00	0,00	0,00	0,00	319 393,97	73 243,66	0,00
	Recettes de l'exercice	13 981,88	0,00	0,00	0,00	0,00	319 393,97	73 243,66	0,00
70	Produits des services, du domaine et vec	13 981,88	0,00	0,00	0,00	0,00	123 333,81	6 925,61	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196 060,16	66 318,05	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-214 581,23	-102 357,02	0,00	-13 749,27	-2 328,99	-917 134,23	-421 911,18	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs et les services à activité unique créés en établissement public ou budget annexe (L. 2112-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 al et R. 5211-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 601 et 602). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à l'colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) -			
DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1	

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	708 258,92	708 258,92
	Dépenses de l'exercice	0,00	708 258,92	708 258,92
011	Charges à caractère général	0,00	43 941,33	43 941,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	294 817,59	294 817,59
65	Autres charges de gestion courante	0,00	369 500,00	369 500,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	107 526,47	107 526,47
	Recettes de l'exercice	0,00	107 526,47	107 526,47
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	15 983,56	15 983,56
74	Dotations et participations	0,00	91 542,91	91 542,91
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-600 732,45	-600 732,45

		IV - ANNEXES	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	
		A.1.1	

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	Sous fonction 51		Sous fonction 52	
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	521 Services à caractère social handicapés
DEPENSES (2)		0,00	0,00	663 092,08	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	663 092,08	0,00
011 Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	38 835,04	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,90	0,00	0,00	254 757,04	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	369 500,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	95 916,47	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	95 916,47	0,00
70 Produits des services, du domaine et ve	0,00	0,00	0,00	15 983,56	0,00
74 Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	79 932,91	0,00
Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)	0,00	0,00	-567 175,61	0,00	0,00
					-33 556,84

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs, hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 16 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al. et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les réalisations ainsi que des restes à réaliser et des report (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes report 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(2)	Libellé	60	61	62	63	64	TOTAL
		Services communs	Services en faveur des personnes âgées	Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Crèches et garderies	
	DEPENSES (2)	0,00	1 549,69	0,00	0,00	1 116 618,36	1 118 168,05
	Dépenses de l'exercice	0,00	1 549,69	0,00	0,00	1 116 618,36	1 118 168,05
011	Charges à caractère général	0,00	403,87	0,00	0,00	87 651,76	88 055,63
012	Charges de personnel et frais assim	0,00	1 145,82	0,00	0,00	1 028 966,60	1 030 112,42
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	897 379,91	897 379,91
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	897 379,91	897 379,91
70	Produits des services, du domaine et dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	152 839,23	152 839,23
74		0,00	0,00	0,00	0,00	744 540,68	744 540,68
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	- 1 549,69	0,00	0,00	-219 238,45	-220 788,14

écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent ainsi que des restes à réaliser et des réalisations ainsi que des restes à la somme des dépenses et des réalisations (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

EMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 7 - Logement

(2)	Libellé	70	71	72	73	TOTAL
		Services communs	Parc privé de la ville	Aide au secteur locatif	Aides à l'accession à la propriété	
	DEPENSES (2)	0,00	4 670,39	0,00	0,00	4 670,39
	Dépenses de l'exercice	0,00	4 670,39	0,00	0,00	4 670,39
011	Charges à caractère général	0,00	4 670,39	0,00	0,00	4 670,39
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-4 670,39	0,00	0,00	-4 670,39

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	58 763,55	552 373,01	8 263,85	619 400,41
	Dépenses de l'exercice	58 763,55	552 373,01	8 263,85	619 400,41
011	Charges à caractère général	58 763,55	155 837,28	3 799,95	218 400,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	396 535,73	0,00	396 535,73
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	4 463,90	4 463,90
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	17 239,33	32 047,91	0,00	49 287,24
	Recettes de l'exercice	17 239,33	32 047,91	0,00	49 287,24
70	Produits des services, du domaine et des biens	17 239,33	31 614,82	0,00	48 854,15
75	Autres produits de gestion courante	0,00	433,09	0,00	433,09
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-41 524,22	-520 325,10	-8 263,85	-570 113,17

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	Sous fonction 81					
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	815 Transports urbains
	DEPENSES (2)	0,00	323,22	32 113,90	7 830,26	16 333,55	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	323,22	32 113,90	7 830,26	16 333,55	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	323,22	32 113,90	7 830,26	16 333,55	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes d'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-323,22	-32 113,90	-7 830,26	-16 333,55	0,00
							15 076,71

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des report (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01.-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION- DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	831	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	957,58	726,07	49 737,64	488 380,71	12 571,01	4 463,90	338,70	0,00	3 461,25	
	Dépenses de l'exercice	957,58	726,07	49 737,64	488 380,71	12 571,01	4 463,90	338,70	0,00	3 461,25	
011	Charges à caractère général	957,58	726,07	49 737,64	91 844,98	12 571,01	0,00	338,70	0,00	3 461,25	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	396 535,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 463,90	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	31 614,82	0,00	433,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	31 614,82	0,00	433,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine et autres produits de gestion courante	0,00	0,00	31 614,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	433,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	-957,58	-726,07	-18 122,82	-488 380,71	-12 137,92	-4 463,90	-338,70	0,00	-3 461,25	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). L

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 9 - Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indust. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice	153 774,35	17 062,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 837,05
011	Charges à caractère général	12 166,55	4 969,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 135,79
012	Charges de personnel et frais assimilés	122 107,80	12 093,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 201,26
65	Autres charges de gestion courante	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice	15 650,89	6 695,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 346,64
70	Produits des services, du domaine et des biens	240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 346,64
73	Impôts et taxes	0,00	6 695,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00
75	Autres produits de gestion courante	15 410,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 695,75
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 410,89
	SOLDE (3)	-138 122,46	-10 366,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-148 490,41

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1, et R. 2311-10). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-16 al 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	IV A 1.2
---	---------------------------

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	534 186,79	335 666,44	0,00	0,00	869 853,23
	Dépenses de l'exercice	534 186,79	212 629,99	0,00	0,00	746 816,78
040	Opérations d'ordre de transfert et	12 627,29	0,00	0,00	0,00	12 627,29
041	Opérations patrimoniales	0,00	21 278,40	0,00	0,00	21 278,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	315 309,50	0,00	0,00	0,00	315 309,50
20	Immobilisations incorporelles	0,00	10 076,97	0,00	0,00	10 076,97
21	Immobilisations corporelles	0,00	102 463,81	0,00	0,00	102 463,81
23	Immobilisations en cours	0,00	78 810,81	0,00	0,00	78 810,81
26	Participations et créances rattachées	6 250,00	0,00	0,00	0,00	6 250,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	123 036,45	0,00	0,00	123 036,45

	RECETTES (2)	2 159 558,19	21 278,40	0,00	0,00	2 180 836,59
	Recettes de l'exercice	2 159 558,19	21 278,40	0,00	0,00	2 180 836,59
001	Solde d'exé reporté	844 681,59	0,00	0,00	0,00	844 681,59
040	Opérations d'ordre de transfert et	936 218,23	0,00	0,00	0,00	936 218,23
041	Opérations patrimoniales	0,00	21 278,40	0,00	0,00	21 278,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	378 658,37	0,00	0,00	0,00	378 658,37
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	1 625 371,40	-314 388,04	0,00	0,00	1 310 983,36

		IV - ANNEXES	
		ELEMENTS DU BILAN	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	
		A 1.2	

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

		INVESTISSEMENT							
		Sous fonction 02						Sous fonction 04	
(1)	Libellé	020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Fêtes et cérémonies	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
	DÉPENSES (2)	241 558,73	131,00	0,00	9 228,09	0,00	32 725,80	52 022,82	0,00
	Dépenses de l'exercice	148 711,95	131,00	0,00	4 778,42	0,00	6 985,80	52 022,82	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	21 278,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réservé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 076,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	97 493,59	131,00	0,00	4 778,42	0,00	60,80	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 862,99	0,00	0,00	0,00	0,00	6 925,90	52 022,82	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	92 846,78	0,00	0,00	4 449,67	0,00	25 740,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	21 278,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	21 278,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exercice reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	21 278,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réservé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	220 280,33	-131,00	0,00	-9 228,09	0,00	-32 725,80	-52 022,82	0,00

(1) Peut le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les reports figuraient dans la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports figuraient dans la somme des réalisations et des restes à réaliser.

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11		TOTAL
		Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	
	DEPENSES (2)	52 314,07	0,00	52 314,07
	Dépenses de l'exercice	38 104,41	0,00	38 104,41
21	Immobilisations corporelles	22 523,61	0,00	22 523,61
23	Immobilisations en cours	15 580,80	0,00	15 580,80
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	14 209,66	0,00	14 209,66
	RECETTES (2)	696,00	0,00	696,00
	Recettes de l'exercice	696,00	0,00	696,00
13	Subventions d'investissement	696,00	0,00	696,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-51 618,07	0,00	-51 618,07

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2	

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	Sous fonction 11			Autres services de protection civile
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	
	DÉPENSES (2)	29 790,46	0,00	22 523,61	0,00
	Dépenses de l'exercice	15 580,80	0,00	22 523,61	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	22 523,61	0,00
23	Immobilisations en cours	15 580,80	0,00	0,00	0,00
	Operations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	14 209,66	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	696,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	696,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	696,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-29 094,46	0,00	-22 523,61	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des réalisations (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01.-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Services communs	Enseignement du premier degré	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur	Formation continue	Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	71 291,41	0,00	0,00	0,00	47 630,30	118 921,71
	Dépenses de l'exercice	0,00	70 482,61	0,00	0,00	0,00	47 630,30	118 112,91
20	Immobilisations incorporelles	0,00	797,10	0,00	0,00	0,00	0,00	797,10
21	Immobilisations corporelles	0,00	19 897,29	0,00	0,00	0,00	1 430,30	21 327,59
23	Immobilisations en cours	0,00	49 788,22	0,00	0,00	0,00	46 200,00	95 988,22
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	808,80	0,00	0,00	0,00	0,00	808,80
	RECETTES (2)	0,00	8 667,50	0,00	0,00	0,00	0,00	8 667,50
	Recettes de l'exercice	0,00	8 667,50	0,00	0,00	0,00	0,00	8 667,50
13	Subventions d'investissement	0,00	8 667,50	0,00	0,00	0,00	0,00	8 667,50
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-62 623,91	0,00	0,00	-47 630,30	-110 254,21	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Sous fonction 21				Sous fonction 25			
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DÉPENSES (2)	39 150,08	32 141,33	0,00	47 630,30	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	39 150,08	31 332,53	0,00	47 630,30	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	398,55	398,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 309,21	9 588,08	0,00	1 430,30	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	28 442,32	21 345,90	0,00	46 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	808,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	REÇETTES (2)	8 667,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	8 667,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 667,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE	-30 482,58	-32 141,33	0,00	-47 630,30	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assentie délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01.-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL	
	DEPENSES (2)	0,00	10 441,82	37 368,89	4 654,06	52 464,77	
	Dépenses de l'exercice	0,00	6 545,92	37 368,89	4 654,06	48 568,87	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	586,76	0,00	0,00	586,76	
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 959,16	37 368,89	2 674,06	46 002,11	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	1 980,00	1 980,00	
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	3 895,90	0,00	0,00	3 895,90	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	0,00	-10 441,82	-37 368,89	-4 654,06	-52 464,77	

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2	

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31					Sous fonction 32	
		311 Expression musicale, lyrique et choré	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	Archives
DEPENSES (2)	10 441,82	0,00	0,00	0,00	0,00	37 368,89	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice	6 545,92	0,00	0,00	0,00	0,00	37 368,89	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	586,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	5 959,16	0,00	0,00	0,00	0,00	37 368,89	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12	3 895,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)	-10 441,82	0,00	0,00	0,00	0,00	-37 368,89	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des réalisations (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reportés 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A 1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Services communs	40	41	42	TOTAL
			Sports	Jeunesse		
	DEPENSES (2)	19 294,19	100 695,10	11 175,43		131 164,72
	Dépenses de l'exercice	19 294,19	56 225,10	11 175,43		86 694,72
20	Immobilisations incorporelles	0,00	9 374,40	283,50		9 657,90
204	Subventions d'équipement versées	17 632,00	0,00	0,00		17 632,00
21	Immobilisations corporelles	1 662,19	13 407,26	7 357,31		22 426,76
23	Immobilisations en cours	0,00	33 443,44	3 534,62		36 978,06
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00		0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	44 470,00	0,00		44 470,00
	RECETTES (2)	0,00	206 925,89	0,00		206 925,89
	Recettes de l'exercice	0,00	206 925,89	0,00		206 925,89
13	Subventions d'investissement	0,00	206 925,89	0,00		206 925,89
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00		0,00
	SOLDE (2)	-19 294,19	106 230,79	-11 175,43		75 761,17

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A 1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Sous fonction 41				Sous fonction 42			
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		100 047,74	647,36	0,00	0,00	0,00	4 431,39	6 918,04	0,00
Dépenses de l'exercice		55 577,74	647,36	0,00	0,00	0,00	4 431,39	6 744,04	0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 374,40	0,00	0,00	0,00	0,00	283,50	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 759,90	647,36	0,00	0,00	0,00	4 081,29	3 276,02	0,00
23	Immobilisations en cours	33 443,44	0,00	0,00	0,00	0,00	66,60	3 468,02	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	44 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174,00	0,00
RECETTES (2)		206 925,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	206 925,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	206 925,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	106 878,15	-647,36	0,00	0,00	-4 431,39	-6 918,04	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des réalisations qui apparaissent à la colonne 01. Non ventilables.

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
A 1.2		

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51	52	TOTAL
		Santé	Interventions sociales	
	DEPENSES (2)	0,00	19 846,32	19 846,32
	Dépenses de l'exercice	0,00	19 846,32	19 846,32
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 824,46	12 824,46
23	Immobilisations en cours	0,00	7 021,86	7 021,86
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-19 846,32	-19 846,32

		IV
		IV
		A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)		Libellé		Sous fonction 51			Sous fonction 52		
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Action pour l'enfance et l'adolescence	523 Action pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	16 660,67	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	16 660,67	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	9 638,81	0,00	0,00	0,00	3 185,65
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	7 021,86	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-16 660,67	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 185,65

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des report (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes report 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A 1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 556,10
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 089,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	425,25	425,25
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	12 177,25	12 177,25
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	13 487,40	13 487,40
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	466,20	466,20
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-26 556,10	-26 556,10

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des report (lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2	

FONCTION 7 - Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	40 028,87	2 538 018,84	0,00	2 578 047,71
	Dépenses de l'exercice	13 470,23	1 374 276,21	0,00	1 387 746,44
20	Immobilisations incorporelles	0,00	57 654,01	0,00	57 654,01
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 256 922,88	0,00	1 256 922,88
23	Immobilisations en cours	13 470,23	59 699,32	0,00	73 169,55
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	26 558,64	1 163 742,63	0,00	1 190 301,27
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-40 028,87	-2 538 018,84	0,00	-2 578 047,71

		IV - ANNEXES
		ELEMENTS DU BILAN
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	815 Transports urbains	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 558,64	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 470,23
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	26 558,64	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-26 558,64	0,00	-13 470,23	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82				Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	Aménagement des caux	831 Aménagement des caux
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	10 175,52	62 649,18	2 465 194,14	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	2 645,52	46 840,58	1 324 790,11	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	57 654,01	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 983,52	45 917,06	1 209 020,30	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	660,00	923,52	58 115,80	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	7 530,00	15 808,60	1 140 404,03	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-10 175,52	-62 649,18	-2 465 194,14	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 01 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES						
ELEMENTS DU BILAN						
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT						
						A 1.2

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Lihellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DÉPENSES (2)	1 141,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 141,20
	Dépenses de l'exercice	1 141,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 141,20
21	Immobilisations corporelles Opérations d'équipement	1 141,20 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 141,20 0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	2 174,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	2 174,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 174,70
16	Emprunts et dettes assimilées	2 174,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 174,70
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	1 033,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 033,50

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Si il y a eu un budget supplémentaire ou des décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde corresponde à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des réalisations.

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'ouverture ou date de mobilisation ⁽¹⁾	Nominal ⁽²⁾	Type de taux d'intérêt ⁽³⁾	Index ⁽⁴⁾	Taux initial	Périodicité des remboursements ⁽⁵⁾	Possibilité de remboursement anticipé O/N
163 Emprunts obligataires [Total]									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit [Total]				5 500 000,00					
1641 Emprunts en euros [Total]				5 500 000,00					
125 Agence France Locate	21/12/2015	15/01/2016	20/05/2016	1 000 000,00	F	1,31 %	1,31	C	O
3465480 CAISSE DÉPARGNE		02/06/2006	25/10/2006	1 000 000,00	F	3,41 %	3,41	EUR	T
MIN240233EUR	DEXIA CL		29/12/2006	01/01/2008	F	4,06 %	4,06	EUR	T
NON500350EUR ex MIN250341EUR	SFL CAILL		01/03/2008	3 000 000,00	C	4,03 %	4,09	EUR	A
1643 Emprunts en devises [Total]									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de réccordre [Total]									
165 Dépôts et cautionnements reçus [Total]									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières [Total]									
1671 Avances consolidées du Trésor [Total]									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux [Total]									
1675 Dettes pour M.E., P et PPP [Total]									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs [Total]									
1678 Autres emprunts et dettes [Total]									
1683 Emprunts et dettes assimilées [Total]									
1681 Autres emprunts [Total]									
1682 Bons à moyen terme négociables [Total]									
1687 Autres dettes [Total]									
Total Général				5 500 000,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor, 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel progressif, E pour linéaire, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A : cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC/1015077C du 25 juillet 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 1649 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du crédit au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
160 Emprunts obligataires (Total)												
1601 Emprunts auxiliaires d'établissement de crédit (Total)				3 207 261,01					315 309,50	69 166,89		5 665,91
16011 Emprunts en euros (Total)				3 207 261,01					315 309,50	69 166,89		5 665,91
160125	N		A-1	883 335,31	13,22	F	Taux fixe à 1,31 %	1,32	66 665,68	12 284,89		353,59
1601365490	N		A-1	299 570,86	3,57	F	Taux fixe à 3,41 %	3,40	73 649,87	11 791,69		1 814,44
1601365491	N		A-1	200 703,31	4	F	Taux fixe à 4,06 %	4,05	35 556,85	8 268,93		655,52
1601365492	N		A-1	1 823 653,73	14,92	F	Taux fixe à 1,85 %	1,87	139 426,10	36 821,38		2 811,47
1601365493												
160141 Emprunts assortis d'une option de tranche sur ligne de trésorerie (Total)												
16015 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
16016 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
160171 Avances consécédées du Trésor (total)												
160172 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)												
160173 Dettes pour M.E.T.P et PPP (Total)												
160175 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
160178 Autres emprunts et dettes (total)												
160183 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1601831 Autres emprunts (Total)												
1601832 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1601837 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		3 207 261,01					315 309,50	69 166,89	0,00	5 665,91

(9) S'apaisant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des créations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB101507/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après créations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 : « Intérêts régulés à l'obtention » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisées au 768.

IV - ANNEXES						
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						
A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Écart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4				
	% de l'encours	100,00%				
	Montant en euros	3 207 261 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
Biens de faible valeur		9 février 2009
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 800 € TTC		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée en année
Linéaire	Logiciels dissociés	2
Linéaire	voitures	10
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8
Linéaire	Mobilier	15
Linéaire	Matériel de bureau	10
Linéaire	Matériel informatique	5
Linéaire	Autre matériel et outillage	10
Linéaire	Immeubles de rapport	40
Linéaire	Assurances dommages ouvrage	10
Linéaire	Etudes non suivies de travaux	1
Linéaire	Subvention d'investissement inférieure ou égale à 100 000 €	1
Linéaire	Subvention d'investissement supérieure à 100 000 €	5
Linéaire	Indemnité de renégociation de la dette et des pénalités	Durée emprunt initial restant à courir
Linéaire	Plantation d'arbres et d'arbustes	5
Linéaire	Fonds de commerce	10

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	IV A6.1
---	--------------------------

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B	515 400,00	I 515 309,50
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	315 400,00	315 309,50
1641	Emprunts en Euros	315 400,00	315 309,50
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	200 000,00	200 000,00
103	Plan de relance FCTVA	200 000,00	200 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	515 309,50	1 377 362,28	0,00	1 892 671,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES			A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (I)	Libellé (I)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	3 725 669,67	III 815 548,31
	Ressources propres externes de l'année (a)	233 543,76	378 658,37
10222	F.C.T.V.A.	233 543,76	328 683,00
10226	Taxe d'aménag. & Vers. ss-dens	0,00	49 975,37
	Ressources propres internes de l'année (b) (2)	3 492 125,91	436 889,94
28041412	Bâtiments et installations	30 500,00	29 766,00
280422	Bâtiments et installations	7 500,00	6 900,00
28051	Concession et droit similaire	7 000,00	6 418,35
28088	autres immo incorp.	7 500,00	6 962,00
28121	Plantations arbres et arbustes	4 000,00	3 710,62
28132	Immeubles de rapport	100 000,00	99 478,00
281568	Aut mat. et outil, inc déf.civ	1 000,00	782,17
281578	Aut mat et outil voirie	7 500,00	6 882,00
28182	Matériel de transport	34 500,00	33 910,00
28183	Mat.de bureau et informatique	43 500,00	42 644,03
28184	Mobilier	55 500,00	54 709,98
28188	Autres immo corporelles	100 000,00	99 715,42
4817	Pén.de Renég. de la Det.	32 000,00	31 684,00
4818	Charges à étaler	14 000,00	13 327,37
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	3 047 625,91	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponible	815 548,31	0,00	844 681,59	0,00	1 660 229,90

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 892 671,78
Ressources propres disponibles	IV	1 660 229,90
Solde	V = IV - II(3)	-232 441,88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (I)
TOTAL				133 283,63	65 909,19	13 327,37	54 047,07
2008	Dommage ouvrage pavillon XVIII ème siècle	10	17 décembre 2007	7 320,00	6 588,00	732,00	0,00
2008	Dommage ouvrage PE Victor (solde)	10	17 décembre 2007	311,00	279,90	31,10	0,00
2008	Dommage ouvrage EJB (solde)	10	17 décembre 2007	1 314,75	1 183,28	131,47	0,00
2008	Dommage ouvrage tennis couverts	10	17 décembre 2007	12 999,34	11 699,41	1 299,93	0,00
2009	Dommage ouvrage espace emploi	10	17 décembre 2007	5 165,00	4 132,00	516,50	516,50
2009	Dommage ouvrage pôle intergénérationnel	10	17 décembre 2007	416,00	332,80	41,60	41,60
2010	Dommage ouvrage espace emploi (solde)	10	17 décembre 2007	365,50	255,85	36,55	73,10
2010	Dommage ouvrage sas Hôtel de Ville	10	17 décembre 2007	6 477,00	4 533,90	647,70	1 295,40
2011	Dommage ouvrage salle Pascale Béssiere	10	17 décembre 2007	973,23	583,92	97,32	291,99
2011	Dommage ouvrage Centre Social Bief du	10	17 décembre 2007	11 918,53	7 151,10	1 191,85	3 575,58
2011	Dommage ouvrage tennis couverts (solde)	10	17 décembre 2007	518,01	310,80	51,80	155,41
2011	Dommage ouvrage COSEC	10	17 décembre 2007	13 300,96	7 980,54	1 330,09	3 990,33
2012	Dommage ouvrage orangerie Clos des	10	17 décembre 2007	5 115,49	2 557,71	511,54	2 046,25
2012	Dommage ouvrage salles mariages et conseil	10	17 décembre 2007	5 543,14	2 771,55	554,31	2 217,28
2012	Dommage ouvrage Centre Social (solde)	10	17 décembre 2007	101,32	50,65	10,13	40,54
2012	Dommage ouvrage GS Roland Carraz (solde)	10	17 décembre 2007	4 577,28	2 288,60	457,72	1 830,96
2013	Dommage ouvrage Espace Valentin	10	17 décembre 2007	6 709,50	2 680,00	670,00	3 359,50
2014	Dommage ouvrage vestiaires CTM	10	17 décembre 2007	4 976,90	1 493,07	497,69	2 986,14
2015	Dommage ouvrage équipement sportif	10	17 décembre 2007	45 180,68	9 036,14	4 518,07	31 626,47

(I) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (I)
TOTAL				602 000,00	95 052,00	31 684,00	475 264,00
2014	Indemnité de refinancement emprunt structuré	19	02 juin 2014	602 000,00	95 052,00	31 684,00	475 264,00

(I) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DES PATRIMOINES (art R2313-3 du CGCT) - ENTREES

IV

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur acquisition	Cumul des amortissements	Durée d'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/03/2017	Etudes changement menuiseries Hôtel de Ville	576,00		0
20/09/2017	Etudes sécurisation bâtiments municipaux	1 134,00		0
12/09/2017	Maîtrise d'œuvre équipement sportif	5 438,40		0
12/09/2017	Maîtrise d'œuvre équipement sportif	1 982,40		0
12/09/2017	Maîtrise d'œuvre équipement sportif	576,00		0
27/10/2017	Maîtrise d'œuvre équipement sportif	688,80		0
27/10/2017	Maîtrise d'œuvre équipement sportif	688,80		0
23/01/2017	AMO travaux parc du Château	1 200,00		0
30/01/2017	AMO travaux parc du Château	14 400,00		0
23/02/2017	Diagnostic amiante avant travaux Château	2 782,80		0
23/02/2017	Diagnostic plomb avant travaux Château	600,00		0
23/02/2017	Relevé topographique Parking 20 Bis Route de Dijon	1 152,00		0
29/03/2017	Mission SPS déconstruction annexes Château	1 186,80		0
10/05/2017	AMO travaux parc du Château	3 330,00		0
10/05/2017	AMO travaux parc du Château	6 360,00		0
22/08/2017	Diagnostic amiante et plomb avant déconstruction 6 Rue des Prévots	1 440,00		0
22/08/2017	Diagnostic amiante et plomb avant déconstruction 6 Rue des Prévots	2 808,00		0
04/09/2017	Maîtrise d'œuvre travaux Parking 20 bis Route de Dijon	1 777,20		0
05/12/2017	Etudes Place Mandela	2 101,49		0
05/12/2017	Etudes Place Mandela	4 903,46		0
05/12/2017	Etudes Place Mandela	216,65		0
12/12/2017	Etudes Place Mandela	286,74		0
12/12/2017	Géomètre travaux Chemin Etang Royal	2 217,60		0
12/12/2017	Etudes Place Mandela	2 781,38		0
12/12/2017	Etudes Place Mandela	6 489,89		0
14/08/2017	Annonce travaux Centre Ville	1 080,00		0
12/12/2017	Annonce travaux Centre Ville	540,00		0
07/03/2017	Subvention investissement ALC local La Gamelle	11 500,00		1
03/10/2017	Subvention investissement ALC local La Gamelle	4 600,00		1
04/05/2017	Subvention investissement ALC local La Gamelle	1 532,00		1
06/02/2017	Licences cisco 2	444,00		1
06/02/2017	Licenses PSS SW	69,60		1
07/11/2017	Llogiciel	93,28		1
14/12/2017	Mise à jour WEBD	1 020,00		2
14/12/2017	Mise à jour Serveur	274,80		1
14/12/2017	Logiciel windev	2 004,00		2
03/07/2017	logiciels de sauvegarde	5 595,29		5
06/02/2017	Licences cisco2	222,00		1
06/02/2017	Licences PSS SW	34,80		1
06/02/2017	Licences cisco 2	222,00		1
06/02/2017	Licences PSS SW	34,80		1
22/08/2017	Licences logiciel Finale	445,01		1
10/11/2017	Parcelles BO 365 et 367 (Place Mandela)	360 000,00		0
10/11/2017	Frais sur acquisition parcelles BO 365 et 367	3 750,00		0
21/12/2017	Parcelles Pommerets	508 023,30		0
14/08/2017	Frais sur acquisition propriété 13, 15 Route de Dijon	364,00		0
16/02/2017	Propriété 13, 15 Route de Dijon	336 883,00		0
10/05/2017	Plantations équipement sportif	3 744,00		1
04/09/2017	Extincteurs	2 284,83		1
13/11/2017	Extincteurs	278,47		1
23/01/2017	Mats de signalisation	1 985,52		1
16/02/2017	Tracteur Iseki	29 340,00		8

30/11/2017	Bancs	1 173,26		1
30/05/2017	Peugeot 208 Style	12 430,39		1
27/10/2017	Renault Mégane Estate	15 360,00		1
05/10/2017	Vidéoprojecteur	470,94		1
06/02/2017	Bornes WIFI cisco	468,00		1
20/10/2017	Iphone	639,00		
13/11/2017	Vidéoprojecteur	470,94		
22/11/2017	3 postes de travail informatiques	1 940,40		1
22/11/2017	3 Moniteurs 22"	367,20		1
22/11/2017	Smartphone	249,00		
22/11/2017	Smartphone	1 490,00		1
14/12/2017	Station Ultra Book	174,60		1
22/12/2017	Roller Mousse Pro	272,51		
07/03/2017	Smartphone	449,00		
07/03/2017	Smartphone	313,18		1
07/03/2017	Tablettes Samsung	297,60		1
07/03/2017	Tablettes Samsung	1 087,20		
14/03/2017	Equipement réseau	14 184,00		2
29/03/2017	Station d'accueil	154,33		1
19/05/2017	Casque JABRA PRO 92	217,15		
07/06/2017	2 Disques Durs Externes	199,44		
26/06/2017	Station Ultra Book	174,60		1
03/07/2017	2 serveurs hyper	15 430,88		5
03/07/2017	Baies de stockage	14 568,01		
03/07/2017	Baies de stock	11 886,93		3
04/07/2017	Smartphone	199,98		1
15/09/2017	3 postes de travail portable	2 120,40		
06/02/2017	Bornes WIFI cisco	468,00		
16/01/2017	Vidéoprojecteur	1 412,82		1
07/03/2017	Tablettes Samsung	1 785,60		1
14/03/2017	Equipement réseau	1 608,00		
15/09/2017	3 Postes de travail portable	2 120,40		4
06/02/2017	Bornes WIFI cisco	468,00		1
16/01/2017	Vidéoprojecteur E	1 412,82		
14/12/2017	Visualiseur G5 -P2V	199,00		
07/03/2017	Tablettes Samsung	2 380,80		1
14/03/2017	Equipement réseau	1 032,00		1
22/11/2017	3 Postes de travail	1 940,40		
22/11/2017	3 Moniteurs 22"	367,20		1
14/03/2017	Equipement réseau	288,00		1
15/09/2017	7 moniteurs 21.5 1920X1080 VGA / HDMI	856,80		
15/09/2017	7 Optiplex 3050 i5-7500T	4 527,60		
14/03/2017	Equipement réseau	744,00		1
14/03/2017	Equipement réseau	372,00		1
14/03/2017	Equipement réseau	372,00		
14/03/2017	Equipement réseau	576,00		1
14/03/2017	Equipement réseau	288,00		1
15/09/2017	Moniteur 21.5 1920X1080 VGA / HDMI	122,40		
15/09/2017	Optiplex 3050 i5-7500T	646,80		
22/11/2017	Poste de travail	646,80		1
22/11/2017	Moniteur 22"	122,40		1
14/03/2017	Equipement réseau	660,00		
14/03/2017	Equipement réseau	288,00		
03/07/2017	Vidéoprojecteur	649,00		1
15/09/2017	Moniteur 21.5 1920X1080 VGA / HDMI	122,40		
15/09/2017	Optiplex 3050 i5-7500T	646,80		
22/11/2017	2 Postes de travail	1 413,60		1
14/03/2017	Equipement réseau	372,00		1
22/11/2017	Moniteur 22"	122,40		
06/09/2017	Optiplex 3050 i5	646,80		
15/09/2017	Moniteur 21.5 1920X1080 VGA /HDMI	122,40		1
15/09/2017	Optiplex 3050 i5-7500T	646,80		
14/03/2017	Equipement réseau	372,00		
09/08/2017	Plateau et pieds table	181,00		
23/08/2017	Mobilier Hôtel de Ville	1 806,37		1
21/12/2017	Chaises de bureau	931,44		
11/07/2017	Chaises basses ergonomiques	972,00		

23/08/2017	Mobilier restaurant scolaire	313,05		1
13/11/2017	Mobilier restaurant scolaire	602,78		1
23/08/2017	Mobilier Médiathèque	2 817,50		1
21/09/2017	Armoire	410,38		1
13/11/2017	Armoire	205,19		1
04/09/2017	Tables et bancs	6 903,06		1
20/10/2017	Vitrine	100,06		1
11/07/2017	Chaise basse ergonomique	324,00		1
11/07/2017	Chaise basse ergonomique	324,00		1
11/07/2017	Chaise basse ergonomique	333,60		1
09/08/2017	Ventillateurs	279,30		1
09/08/2017	Ventillateurs	199,60		1
09/08/2017	Ventillateurs	333,30		1
09/08/2017	Outilage	38,46		1
10/01/2017	Monobrosse	5 950,80		10
10/01/2017	Perceuse visseuse	359,00		1
10/01/2017	Autolaveuse swift	3 354,70		10
10/01/2017	Aspirateur	534,12		1
10/01/2017	Aspirateur wetroc	1 041,62		1
28/08/2017	Perforateur	734,76		1
11/12/2017	Marteau piqueur	1 333,88		1
05/01/2017	Lave verres	2 373,46		1
15/06/2017	Détecteur	608,26		1
17/10/2017	Plastifieuse	131,00		1
05/10/2017	Poids fonte	993,00		1
09/02/2017	Matériel mixage	447,60		1
13/11/2017	Illumination	1 065,60		1
13/11/2017	Illumination	697,32		1
11/12/2017	Illumination	1 054,10		1
07/06/2017	Voiles	520,80		1
09/08/2017	Gilet pare-balle	642,14		1
13/11/2017	Rampe Vega	4 003,20		10
10/04/2017	Caméras	916,80		1
10/05/2017	Radios et housses	1 253,47		10
11/05/2017	Panneaux	348,00		1
22/08/2017	Réfrigirateur	209,00		1
19/09/2017	Bac à eau	517,00		1
11/12/2017	Sèche linge	1 438,08		10
05/01/2017	Four	94,80		1
03/04/2017	Micro onde	158,00		1
30/05/2017	Support sacs mobiles	301,20		1
19/01/2017	Lot de 20 pupitre	1 488,56		1
16/02/2017	Lot instruments musique	1 875,00		1
14/08/2017	Fonds Médiathèque	873,31		0
14/08/2017	Fonds Médiathèque	1 143,60		0
14/08/2017	Fonds Médiathèque	567,70		0
14/08/2017	Fonds Médiathèque	810,90		0
23/08/2017	Fonds Médiathèque	114,24		0
04/09/2017	Fonds Médiathèque	151,49		0
04/09/2017	Fonds Médiathèque	295,52		0
04/09/2017	Fonds Médiathèque	295,84		0
04/09/2017	Fonds Médiathèque	196,85		0
04/09/2017	Fonds Médiathèque	535,60		0
04/09/2017	Fonds Médiathèque	277,82		0
12/09/2017	Fonds Médiathèque	170,60		0
12/09/2017	Fonds Médiathèque	199,82		0
20/09/2017	Fonds Médiathèque	760,52		0
20/09/2017	Fonds Médiathèque	857,06		0
04/10/2017	Fonds Médiathèque	436,61		0
04/10/2017	Fonds Médiathèque	33,58		0
04/10/2017	Fonds Médiathèque	652,15		0
04/10/2017	Fonds Médiathèque	21,84		0
04/10/2017	Fonds Médiathèque	487,48		0
17/10/2017	Fonds Médiathèque	17,56		0
17/10/2017	Fonds Médiathèque	580,83		0
17/10/2017	Fonds Médiathèque	295,27		0
17/10/2017	Fonds Médiathèque	19,93		0

17/10/2017	Fonds Médiathèque	255,25		0
25/10/2017	Fonds Médiathèque	929,57		0
25/10/2017	Fonds Médiathèque	101,20		0
25/10/2017	Fonds Médiathèque	582,25		0
25/10/2017	Fonds Médiathèque	201,29		0
10/11/2017	Fonds Médiathèque	1 066,27		0
22/11/2017	Fonds Médiathèque	579,89		0
22/11/2017	Fonds Médiathèque	766,71		0
22/11/2017	Fonds Médiathèque	135,78		0
22/11/2017	Fonds Médiathèque	723,05		0
05/12/2017	Fonds Médiathèque	246,15		0
05/12/2017	Fonds Médiathèque	488,28		0
05/12/2017	Fonds Médiathèque	87,52		0
11/12/2017	Fonds Médiathèque	1 127,94		0
11/12/2017	Fonds Médiathèque	197,73		0
11/12/2017	Fonds Médiathèque	97,23		0
11/12/2017	Fonds Médiathèque	551,25		0
12/12/2017	Fonds Médiathèque	135,85		0
14/12/2017	Fonds Médiathèque	2,82		0
14/12/2017	Fonds Médiathèque	373,45		0
14/12/2017	Fonds Médiathèque	887,02		0
14/12/2017	Fonds Médiathèque	87,33		0
14/12/2017	Fonds Médiathèque	787,42		0
14/12/2017	Fonds Médiathèque	146,25		0
11/05/2017	Fonds Médiathèque	648,03		0
19/05/2017	Fonds Médiathèque	503,48		0
19/05/2017	Fonds Médiathèque	367,74		0
30/05/2017	Fonds Médiathèque	215,27		0
30/05/2017	Fonds Médiathèque	1 128,16		0
30/05/2017	Fonds Médiathèque	483,30		0
07/06/2017	Fonds Médiathèque	316,15		0
07/06/2017	Fonds Médiathèque	554,38		0
07/06/2017	Fonds Médiathèque	69,61		0
15/06/2017	Fonds Médiathèque	212,57		0
26/06/2017	Fonds Médiathèque	779,13		0
03/07/2017	Fonds Médiathèque	696,90		0
04/07/2017	Fonds Médiathèque	714,32		0
04/07/2017	Fonds Médiathèque	170,00		0
11/07/2017	Fonds Médiathèque	1 127,13		0
11/07/2017	Fonds Médiathèque	83,20		0
21/12/2017	Armoire froide	1 859,88		10
04/09/2017	Vélo	617,46		1
04/09/2017	Vélo	617,46		1
22/08/2017	Vélo	891,87		10
26/01/2017	Matériel sportif	3 079,70		
25/10/2017	Matériel sportif	158,91		
05/12/2017	Protège sol	1 188,00		10
05/12/2017	Chariot aluminium	758,40		
18/12/2017	Chariot aluminium	379,20		
16/01/2017	Poteaux badminton	2 475,96		1
16/01/2017	Vélo elliptique	1 163,70		10
23/02/2017	Chariot transport tapis	985,50		
05/01/2017	Cadre bois dojo	337,28		
05/01/2017	Matériel sportif	23,37		1
22/08/2017	Armoire froide	1 064,70		10
20/09/2017	Enregistreur thermique	567,60		
05/10/2017	Perceuse visseuse	99,99		1
30/05/2017	Support sacs mobiles	150,60		1
14/08/2017	Voiles	214,80		
25/10/2017	Enceintes	730,00		
22/11/2017	Smartphone	767,97		1
03/07/2017	Ventillateurs	199,97		
05/01/2017	Matériel mixage	3 185,65		10
09/08/2017	Banquette	637,20		1
04/09/2017	Combiné toilette	289,00		1
11/10/2017	Piscine d'angle	334,50		
20/10/2017	Tapis	111,87		

22/11/2017	Machine à coudre	299,00		1
12/12/2017	Sèche linge	2 491,20		10
21/12/2017	Appareil photo	362,19		1
16/01/2017	Mobilier	1 029,60		1
07/06/2017	Chauffe biberon	55,00		1
07/06/2017	Babyphones	176,50		1
07/06/2017	Matériel petite enfance	258,88		1
15/06/2017	Matériel petite enfance	528,13		1
15/06/2017	Matériel petite enfance	78,00		1
15/06/2017	Matériel petite enfance	226,80		1
15/06/2017	Matériel petite enfance	224,40		1
15/06/2017	Matériel petite enfance	164,40		1
15/06/2017	Matériel petite enfance	219,60		1
15/06/2017	Matériel petite enfance	87,60		1
15/06/2017	Matériel petite enfance	505,20		1
15/06/2017	Matériel petite enfance	114,00		1
15/06/2017	Matériel petite enfance	132,00		1
15/06/2017	Matériel petite enfance	269,18		1
04/07/2017	Matériel petite enfance	169,90		1
11/07/2017	Matériel petite enfance	388,80		1
11/07/2017	Matériel petite enfance	1 273,50		1
05/12/2017	Souffleur Stihl	642,00		1
05/12/2017	Batterie	1 011,00		10
05/12/2017	Distributeur de sacs	559,20		1
18/12/2017	Tronçonneuse	300,00		1
18/12/2017	Débroussailleuse	654,00		1
18/12/2017	Harnais double	93,60		1
19/05/2017	Tondeuse	8 400,00		10
23/08/2017	Panneaux solaires	4 000,02		0
16/02/2017	Panneaux solaires	1 750,12		0
14/04/2017	Casiers Colombarium	39 396,00		0
05/01/2017	Travaux cimetière	2 793,09		0
03/07/2017	Travaux cimetière	4 083,59		0
30/01/2017	Travaux parc du Château	2 346,00		0
07/03/2017	Travaux parc du Château	737,00		0
09/03/2017	Travaux parc du Château	24 420,00		0
30/05/2017	Travaux parc du Château	15 180,00		0
02/10/2017	Travaux parc du Château	1 403,18		0
18/12/2017	Travaux déconstruction Rue des Prévots	1 435,38		0
18/12/2017	Travaux déconstruction Rue des Prévots	1 290,00		0
23/01/2017	Travaux Hôtel de Ville	2 129,40		0
09/08/2017	Travaux Hôtel de Ville	2 372,27		0
23/08/2017	Travaux Orangerie Clos des Carmélites	4 825,32		0
11/10/2017	Travaux pigeonnier	8 196,00		0
11/10/2017	Travaux pigeonnier	2 340,00		0
12/04/2017	Travaux CRL	5 547,40		0
11/10/2017	Travaux local Rue des Prévots	1 377,60		0
05/01/2017	Travaux maternelle Paul Emile Victor	466,20		0
23/01/2017	Travaux maternelle Freinet	10 494,10		0
16/02/2017	Travaux maternelle Mazué	2 675,34		0
16/02/2017	Travaux maternelle Paul Emile Victor	1 200,00		0
28/08/2017	Travaux maternelle Freinet	13 606,68		0
05/01/2017	Travaux école Mazué	888,00		0
29/03/2017	Travaux élémentaire Mazué	1 081,35		0
29/03/2017	Travaux élémentaire Carraz	1 081,35		0
04/10/2017	Travaux cablage écoles élémentaires	14 656,80		0
13/11/2017	Travaux élémentaire Blum	1 477,20		0
21/12/2017	Travaux élémentaire Carraz	2 161,20		0
17/10/2017	Travaux restaurant scolaire Freinet	46 200,00		0
23/01/2017	Travaux Espace Jean Bouhey	1 980,00		40
05/01/2017	Travaux MMEL	66,60		0
03/05/2017	Travaux équipement sportif	141,76		0
03/05/2017	Travaux équipement sportif	235,01		0
03/05/2017	Travaux équipement sportif	2 354,74		0
03/05/2017	Travaux équipement sportif	628,18		0
03/05/2017	Travaux équipement sportif	88,90		0
03/05/2017	Travaux équipement sportif	860,21		0

03/05/2017	Travaux équipement sportif	7 807,20		0
04/09/2017	Travaux équipement sportif	555,60		0
11/10/2017	Travaux équipement sportif	1 872,38		0
22/11/2017	Travaux équipement sportif	17 968,50		0
30/11/2017	Travaux équipement sportif	720,36		0
05/12/2017	Travaux équipement sportif	210,60		0
16/02/2017	Travaux Espace Valentin	1 993,56		0
13/11/2017	Travaux annexe sociale Guynemer	382,80		0
04/07/2017	Travaux Espace Valentin	1 091,66		0
29/03/2017	Travaux La Ruche	4 526,00		0
12/04/2017	Travaux La Ruche	2 495,86		0
20/09/2017	Travaux Les P'tites Frimousses	10 704,00		0
11/12/2017	Travaux Les P'tits Lutins	2 783,40		0
11/07/2017	Travaux Vidéoprotection	15 580,80		0
05/01/2017	Travaux réseau électrique	13 470,23		0
23/08/2017	Travaux voirie	660,00		0
09/08/2017	Travaux voirie	177,42		0
09/08/2017	Travaux voirie	294,90		0
23/08/2017	Travaux voirie	451,20		0
23/08/2017	Travaux voirie	2 064,00		0
12/04/2017	Travaux voirie	4 730,40		0
15/06/2017	Travaux voirie	3 573,84		0
21/06/2017	Travaux voirie	936,00		0
30/05/2017	Augmentation capital SPLAAD	6 250,00		0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mise en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL			1 923 906,36	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (art R2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.2 - VARIATION DES PATRIMOINES (art R2313-3 du CGCT) - SORTIES

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	cumul amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de Cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
27/03/17	Tracteur KUBOTA	15 627,29			15 327,29	3 000,00	-12 327,29
15/05/17	C3 3342 XP 21	10 564,71	5	10 564,71		500,00	500,00
09/11/17	Ancien Poste de Police	134 640,00			134 640,00	137 035,52	2 395,52
09/11/17	Ancienne Caserne Pompier	340 120,17			340 120,17	346 164,48	6 044,31
10/11/17	208 4683 WL 21	12 492,19	10	12 492,19		1,00	1,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mise en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		513 444,36					-3 386,46

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024		486 701,00
Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	486 701,00
compte 675	Valeur comptables des immobilisations cédées	490 387,46

IV - ANNEXES		V
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DES PATRIMOINES (art L300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A10.4	
VARIATION DES PATRIMOINES (art L300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A10.5	

A10.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/11/2017	Parcelles BO 365 et BO 367 (Place Mandela)	363 750,00		0
21/12/2017	Parcelles AH12-207-349-279-287-355-337-351-353-359 (Pommeret)	508 023,30		
16/02/2017	Parcelles BN 7 et BN 8 (propriété 13-15 Route de Dijon)	337 247,00		
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affection				
Mise en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 209 020,30		

A10.5 - ETAT DES SORTIES DES PATRIMOINES (article L300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de Cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	Parcelle BO 344 (ancien poste police)	134 640,00			132 035,52	132 035,52	2 395,52
	Parcelle BO 365 (ancienne caserne pompiers)	340 120,17			340 120,17	346 164,48	6 044,31
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affection							
Mise en concession ou affermage							
Mise à la reprise							
Divers							
TOTAL GENERAL		474 760,17					8 439,83

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COLLECTIVITE**

BBL1-ETAT DES EMPREINTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1, 6^e, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

2006	P	VILLEO	Contrat de compactage N° 13	CDC	579 476,21	459 000,45	9	A	PR F	Livret A	3,41 PR F	Livret A	2,26	1	Livret A	13 688,33	41 712,33
2005	P	VILLEO	141 igs rdt Aristide Briand	CDC	403 126,63	398 570,00	16	A	PR F	Livret A	4,20 PR F	Livret A	1,95	1	Livret A	9 631,65	26 875,00
2006	P	VILLEO	Contrat de compactage N° 19	CDC	1 158 133,09	2 854 847,83	18	A	PR F	Livret A	3,30 PR F	Livret A	2,65	1	Livret A	74 795,65	127 731,62
2003	P	VILLEO	Partillon 16 rue du Suzon	CDC	22 000,00	15 352,01	21	A	PR F	Livret A	2,95 PR F	Livret A	1,95	1	Livret A	511,95	657,20
1959	P	VILLEO	Construction 10 LGTS MAPA	CDC	79 310,38	79 310,38	6	A	PR F	Livret A	5,30 PR F	Livret A	3,95	1	Livret A	2 362,54	12 747,05
1989	P	VILLEO	Construction MAPA	CDC	241 280,50	241 280,50	6	A	PR F	Livret A	5,50 PR F	Livret A	3,95	1	Livret A	7 188,53	38 840,35
1959	P	VILLEO	Construction MAPA	CDC	134 454,81	157 644,36	6	A	PR F	Livret A	5,80 PR F	Livret A	3,95	1	Livret A	4 738,25	25 601,61
2005	P	VILLEO	2 bis 14 rue du Suzon	CDC	63 580,07	63 580,07	38	A	PR F	Livret A	3,40 PR F	Livret A	2,90	1	Livret A	1 534,51	1 621,54
2006	P	VILLEO	2 bis 14 rue du Suzon	CDC	62 278,88	62 278,88	26	A	PR F	Livret A	3,40 PR F	Livret A	2,90	1	Livret A	1 384,72	1 971,65
2000	P	VILLEO	Amélioration 45 lgs	CDC	55 449,14	44 008,55	11	A	PR F	Livret A	3,50 PR F	Livret A	3,05	1	Livret A	1 053,92	3 836,50
Taux pour les autres emprunts																	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour fin, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle ;

(3) Indiquer fixe, préfixe ou post-fixe pour les taux variables ;

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux spécs opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée(F), avec des tranches (T) ou avec échéients (O) ;

(8) Amortie due au titre de contrat initial et comptabilisée à l'article 661 et amortie due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	IV B1.2
--	--------------------------

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L2252-1 du CGCT	
A : Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	28 028,90
B : Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	
C : Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	383 665,00
D : Provisions pour garanties d'emprunts	
I = A+B+C-D : Total des annuités d'emprunts de l'exercice	411 693,90
II : Recettes réelles de fonctionnement	12 921 035,92
 I / II : Part de l'annuité au titre de l'exercice en % (3)	 3,1862%

(1) Hors opérations visées par l'article L2252-2 du CGCT

(2) cf. définition de l'article D1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES							B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS							B1.6

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/2017	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités							
8018 Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics					2 703 142,86	2 502 123,30	844 906,30
1987 Parcelles AH 203 et 198 de 8 338 m ² Chicheret	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	67 829,73	42 335,10	58 924,23	
1987 Parcelles AH 12,16,26,175,207 AW 26 de 48 780 m ² Clair	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	404 424,62	425 789,54	177 026,12	
1987 Parcelles AH 17 et 27 de 9 809 m ² Consorts Sarrasin	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	81 324,31	121 218,06		
1989 Parcell AH 192 de 8 496 m ² Consorts Krzywonos	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	47 381,76	74 808,08		
1990 Parcele AW 8 de 2 281 m ² Garnier	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	20 090,80	32 626,65		
1990 Parcele AW 43 de 2 468 m ² Lafiosca	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	36 587,76	59 417,06		
1991 Parcele AW 5 de 2 782 m ² Trapet	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	21 714,53	35 796,11		
1996 Parcele AE 27 de 376 m ² Chauveau	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	533,57	731,84		
1996 Parcelles AE 386 et AW 21 de 1 055 m ² Consorts Luce	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	8 463,36	11 828,09		
1997 Parcele AH 205 de 31 484 m ² Consorts Candiard	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	260 606,11	142 111,07	203 785,27	
2000 Parcelles AW 13 et AH 334 de 15 387 m ² Vervandier	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	110 671,74	116 877,39	22 988,25	
2001 Parcele AE 22 de 1 928 m ² Consorts Lasne	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	11 738,57	15 201,99		
2005 Parcele AH 18 de 38 347 m ² Baltrusitis	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	249 255,00	298 198,92		
2005 Parcelles AH 276,279,284,287 de 7 096 m ² Boirat	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	46 063,00	9 808,54	45 299,43	
2005 Parcelles AW 10 de 6 977 m ² Consorts Rossin	Dijon Métropole	10 (1)	In fine	45 400,00	54 314,78		
2010 Propriété BP 3, 6 Rue des Prévôts	EPFL	4	In fine	157 000,00	183 690,00		
2011 Propriété BO 305, 2 Rue des Prévôts	EPFL	4	In fine	117 000,00	129 870,00		
2013 Parcelles AH 34p. 36, 37, 38p, 54 et 56	EPFL	4	In fine	44 250,00	49 560,00		
2014 Propriété AW 44, 45, 46 74 Rue des Tamaris (Dousset)	EPFL	4	In fine	384 000,00	418 560,00		
2014 Propriété BO 304, 4 Rue des Prévôts	EPFL	4	In fine	121 500,00	128 790,00		
2014 Propriété 57 rue des Tamaris AE 247 et 392	EPFL	4	In fine	90 000,00	95 400,00		
2014 Parcelles AH 326	EPFL	4	In fine	11 656,00	12 705,04		
2015 Propriété 13-15 route de Dijon BN 7 et 8 (Baslut)	EPFL	4	In fine	324 000,00		336 883,00	
2016 Parcele BN 92	EPFL	4	In fine	41 652,00	42 485,04		
Au profit d'organismes privés					1 000 000,00	883 331,31	
2015 Garantie	AFL	15			1 000 000,00	883 331,31	
TOTAL					3 703 142,86	3 385 454,61	844 906,30

(1) durée à l'origine, prorogée par plusieurs avenants.

- "l'organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale.

- la rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède,

- la colonne "Dette en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible,

- la colonne "Dette en capital au 31/12/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N, la colonne "Annuité versée en cours d'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2017	Annuité reçue au cours de l'exercice (2)
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises						430 253,13	152 931,24
1987 Parcelles AH 203 et 198 de 8 338 m ² Chicheret	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		10 974,18	15 274,45	
1987 Parcelles AH 12,16,26,175,207 AW 26 de 48 780 m ² Clair	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		134 782,50	56 037,13	
1987 Parcelles AH 17 et 27 de 9 809 m ² Consorts Sarrasin	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		31 324,22		
1989 Parcele AH 192 de 8 496 m ² Consorts Krzywonos	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		20 198,19		
1990 Parcele AW 8 de 2 281 m ² Garnier	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		10 106,00		
1990 Parcele AW 43 de 2 468 m ² Lafiosca	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		18 404,10		
1991 Parcele AW 5 de 2 782 m ² Trapet	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		9 747,53		
1996 Parcele AE 27 de 376 m ² Chauveau	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		219,58		
1996 Parcelles AE 386 et AW 21 de 1 055 m ² Consorts Luce	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		3 549,01		
1997 Parcele AH 205 de 31 484 m ² Consorts Candiard	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		42 632,21	61 135,27	
2000 Parcelles AW 13 et AH 334 de 15 387 m ² Vervandier	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		35 063,47	6 896,53	
2001 Parcele AE 22 de 1 928 m ² Consorts Lasne	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		4 560,00		
2005 Parcele AH 18 de 38 347 m ² Baltrusitis	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		89 460,00		
2005 Parcelles AH 276,279,284,287 de 7 096 m ² Boirat	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		2 942,14	13 587,86	
2005 Parcelles AW 10 de 6 977 m ² Consorts Rossin	Dijon Métropole	10 (1)	In fine		16 290,00		
Engagements reçus des entreprises							
TOTAL					430 253,13	152 931,24	

(1) durée à l'origine, prorogée par plusieurs avenants.

(2) remboursement qui sera perçu début 2018

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
Association des anciens pompiers	100,00	
Association du verger conservatoire du Clos des Carmélites	500,00	Mise à disposition local et terrain
Amicale des donneurs de sang de Longvic		Mise à disposition d'un local
FNACA	350,00	
Association des Mutilés et Anciens Combattants	500,00	Mise à disposition d'un local
Secours populaire	400,00	
Mouvement de la paix	200,00	
Pêcheurs de Longvic	400,00	Mise à disposition Etang Royal
Jardiniers de Longvic	150,00	Mise à disposition jardins familiaux
Fondation de France	2 000,00	
Mouvement le CRI	150,00	
Association des parents d'élèves franco-maghrébins	1 000,00	
Créons ensemble	200,00	
Au bout de ma rue		
Association de Gymnastique Volontaire de Longvic		
Les turbulettes de Longvic	200,00	
AFSEP	150,00	
Longvic cœur d'or	2 000,00	
Le jardin de l'écluse	200,00	
Dentelle en ribambelle	150,00	
Ensemble vocal de Longvic	2 950,00	
Association Grand Dijon Médiation	38 500,00	
Club Grand Sud	300,00	
GIP Créativ	19 500,00	
Couleurs et création	150,00	
Rencontres Internationales et Actions Culturelles	600,00	
Association sportive du CES Roland Dorgelès	1 500,00	
AGORA musicale de Longvic	450,00	
ADAP	7 500,00	Mise à disposition d'un local
Association Loisirs Culture	227 120,00	Mise à disposition bureaux, terrains et bâtiments sportifs
Bowling classic	500,00	
Pétanque de Longvic	600,00	Mise à disposition d'un local et terrain de boules
Etrier de Bourgogne	200,00	
Association Longvic Multiloisirs	500,00	Mise à disposition d'un local
Le Théâtre des Zen'Hergumaines	1 300,00	
Judo centre sociaux		
CRESS Bourgogne	150,00	
Ligue de l'enseignement	2 000,00	
ACODEGE	40 000,00	
Club Rencontres et Loisirs		Mise à disposition d'un local et d'un professeur de gymnastique
CFA la Noue		
CIFA AIF	67,00	
CFA Mercurey	67,00	
Maison Familiale et Rurale Agencourt	134,00	
Maison Familiale et Rurale Baigneux les juifs	134,00	
Bâtiment CFA Côte d'Or		
Coopérative école maternelle Maurice Mazué	1 308,00	
Coopérative école maternelle Celestin Freinet	959,00	
Coopérative école maternelle Paul Emile Victor	1 240,00	
Coopérative école élémentaire Roland Canaz	2 678,00	
Coopérative école élémentaire Léon Blum	1 632,00	
Coopérative école élémentaire Maurice Mazué	1 632,00	
Coopérative RASED	150,00	
Personnes physiques		
Personnes de droit public		
Associations		
Association Loisirs Culture	17 632,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
CAS	291 000,00	Mise à disposition d'un agent chargé de la réussite éducative et de neuf agent pour la gestion de l'établissement
TOTAL GENERAL	671 103,00	

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

IV
B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2017
2017-01 Aménagement du Centre Ville	5 541 720,00	710 763,00	6 252 483,00		1 483 650,00	388 461,61

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXE VILLE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE S (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1		1	1	1	1
Directeur Général des Services	A	1		1	1	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché principal	A	42	0	42	40	0	40
Attaché	A	2		2	2		2
Rédacteur ppal 2ème classe	B	3		3	2,8		2,8
Rédacteur ppal 1ère classe	B	3		3	3		3
Rédacteur	B	2		2	3		3
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	3		3	2,8		2,8
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	9		9	8,8		8,8
Adjoint Administratif	C	16		16	15,8		15,8
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur	A	54	5	54	48,11	1	49,11
Technicien ppal 1ère classe	B	2		2	1	1	2
Agent de Maîtrise Principal	C	2		2	2		2
Agent de Maîtrise	C	3		3	3		3
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2		2	2		2
Adjoint technique principal 2ème classe	C	11		11	10,5		10,5
Adjoint technique	C	26	5	31	28,61		28,61
FILIERE MEDICO SOCIALE / SOCIALE (d)							
Cadre de santé 1ère classe	A	24	0	24	21,1	0	21,1
Educatrice principale de Jeunes Enfants	B	1		1	1		1
Educatrice de Jeunes Enfants	B	3		3	3		3
Auxiliaire de Puériculture ppale 2ème classe	C	11		11	9,1		9,1
Auxiliaire de Puériculture 1ère classe	C	1		1	1		1
ATSEM principal 1ère classe	C	2		2	2		2
ATSEM principal 2ème classe	C	5		5	4		4

	FILIERE SPORTIVE (g)	4	0	4	3,8	0	3,8
conseillers des A.P.S.	A	1		1	1		1
Educateur des A.P.S. Ppal de 1ère Classe	B	1		1	1		1
Educateur des A.P.S. Ppal de 2ème Classe	B	2		2	1,8		1,8
	FILIERE CULTURELLE (h)		11	13	24	14,6	16,05
Bibliothécaire	A	1		1	1		1
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe	A	1		1	1		1
Assistant ppal 2ème cl d'Enseignement Artistique	B	2	3	5	3,08	0,63	3,71
Assistant ppal 1ère cl d'Enseignement Artistique	B	2	6	8	4,92		4,92
Assistant d'Enseignement Artistique	B	0	4	4		0,82	0,82
Assistant conserv du patri et biblio ppal 2ème cl	B	1		1	0,8		0,8
Adjoint du Patrimoine ppal 2ème classe	C	3		3	2,8		2,8
Adjoint du Patrimoine	C	1		1	1		1
	FILIERE POLICE (i)	4	0	4	4	0	4
Chet de service de police ppal 1ère classe	B	1		1	1		1
Brigadier chef principal	C	2		2	2		2
Gardien/Brigadier de police municipale	C	1		1	1		1
	FILIERE ANIMATION (i)		32	1	33	30,2	0
Animateur Principal 1ère classe	B	3		3	3		3
Animateur Principal 2ème classe	B	3		3	3		3
Animateur	B	2		2	2		2
Adjoint d'Animation principal 1ère classe	C	9		9	8,8		8,8
Adjoint d'Animation principal 2ème classe	C	1		1	0,8		0,8
Adjoint d'Animation 2ème classe	C	14	1	15	12,6		12,6
EMPLOIS NON CITES (k) (S)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+k)		167	19	186	162,81	2,45	165,26

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temp plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temp de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel à 80%

(quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

CI - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice brut (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
gents occupant un emploi permanent						
Ingénieur (1)	A	TECH	464		Art 3-3-2	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique (2)	B	CULT	366		Art 3-2	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique ppal 2è cl (1)	B	CULT	377		Art 3-2	CDD
agent occupant un emploi non permanent						
Adjoint technique 2ème classe (13)	C	TECH	347		Art 3-1	CDD
Adjoint du patrimoine (1)	C	TECH	347		Art 3-1	CDD
Adjoint d'animation (4)	C	ANIM	347		Art 3 al 1 et 2 et art 3-1	CDD
Auxiliaire de Puériculture principale 2ème classe (3)	C	MS	351		Art 3-1	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique (2)	B	CULT	366		Art 3-1	CDD
Educateur de jeunes enfants (1)	B	MS	377		Art 3-1	CDD

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

RB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

Sportif.

ULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

TR : Missions non rattachables à une filière.

(4) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3 - 1° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3 : 2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3 : 3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3 : 5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement

en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

3 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

4 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110,1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et seront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier

1994, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée

n°2012-347, pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

IV - ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

C1.2
C2

C1.2 - ACTION DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2017

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION		ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT			
Mmes Mrs Shungu, Simon, Kamboua, Issad, Vion, Rety, Moundanga et Louis Morel		Formation "La prise de parole" Loi NOTRe : quelle évolution et quelles perspectives dans le nouveau quinquennat ?			
C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L 2313-1 et L 2313-1-1 du CGCT)					
C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L 2313-1 et L 2313-1-1 du CGCT)					
Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme		
Déotation de service public (2)					
Détention d'une part de capital	SPLAACD Agence France Locale - Société Territoriale	SPLAACD Agence France Locale - Société Territoriale	Société publique locale d'aménagement Société anonyme		
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Mutualité de la Côte d'Or Conservatoire d'Espaces Naturels OPAC SCIC Habitat SNI Villeeo	Mutualité de la Côte d'Or Conservatoire d'Espaces Naturels Grand Dijon Habitat SCIC Habitat SNI Villeeo	Société mutualiste Association Office public HLM SA HLM SA HLM SA HLM		
Subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	ALC	Association Loisirs Culture	Association Association Office public HLM SA HLM SA HLM SA HLM		
Autres					

- (1) indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)
(2) préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Dijon Métropole	1978	TPU + fiscalité additionnelle	
Syndicat du Bassin de l'Ouche	2014	sans fiscalité propre	3 328,00
Syndicat mixte du bassin versant de la Vouge	1994	sans fiscalité propre	1 135,90
Autres organismes de regroupement			

(1) indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV – ANNEXES						IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES ARRETE ET SIGNATURES						D1
ARRETE ET SIGNATURES						D2

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/(N-1) (%)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	10 772 138	-0,71%	10,08%	0,00%	1 085 832	-1,11%
TFPB	19 070 928	0,21%	20,57%	0,00%	3 922 890	6,84%
TFPNB	59 165	-0,24%	80,99%	0,00%	47 918	-1,67%
CFF						
TOTAL	29 902 231	-0,12%			5 056 639	4,94%

D2 – ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

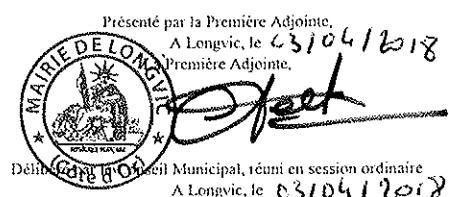
Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES: Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 6

Date de convocation : 28/03/2018



Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le ,

A , le ,

PÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

~ 5 AVR. 2018

